



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 3 NOVEMBRE 1997

www.lesoleil.com

# Minoritaires!

La grogne des citoyens ébranle Boucher et L'Allier



La mairesse de Sainte-Foy n'a pas la victoire facile.

## Une gifle à la mairesse

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

**SAINTE-FOY** — Surprise générale à l'hôtel de ville de Sainte-Foy. La mairesse Andrée Boucher a été réélue pour un quatrième mandat, mais elle a aussi totalement perdu le contrôle de son conseil municipal au profit de huit candidats indépendants, qui profiteront dorénavant d'une majorité écrasante autour de la table des élus.

La chef du parti Action Sainte-Foy se retrouve donc isolée à l'hôtel de ville avec deux de ses conseillers, le président du conseil

seil Claude Allard dans le district 6 et Gilles Latulippe dans le district 7. Un cuisant revers pour la mairesse, d'autant plus qu'elle a remporté une victoire personnelle plus ou moins éclatante. Car les deux autres candidats à la

Voir BOUCHER en A 2 >

### RÉSULTATS À LA MAIRIE DE SAINTE-FOY



**Andrée Boucher**  
Action Sainte-Foy  
12 856 votes

**André Arthur**  
Indépendant  
7 795 votes

**Pierre Allard**  
Indépendant  
5 049 votes

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL



La majorité du maire Jean-Paul L'Allier a fondu et il devra composer avec un conseil minoritaire.

## Le RP n'a que 8 conseillers

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

**QUÉBEC**—Le maire Jean-Paul L'Allier a été ré-élu, mais il devra composer avec un conseil minoritaire. Il a fait élire huit de ses candidats aux postes de conseillers. Le Parti des citoyens de Québec (PCQ) de Jean-Guy Lemieux détient la balance du pouvoir avec deux candidats élus tandis que le Progrès civique (PC) remporte le plus grand nombre de sièges de conseillers, neuf.

Alors qu'en 1993, M. L'Allier avait battu le chef du Progrès civique d'alors, François Marchand, avec une majorité de 19 217 voix, hier sa majorité n'était plus que de 4 753, avec 22 075 votes. Mais cette année, il avait deux adversaires. Son plus proche rival est M. Jean-Guy Lemieux qui a remporté 17 322 votes. Le chef du Progrès civique (PC) Georges Lalonde a récolté 14 886 voix et le candidat indépendant Patrice Fortin, 857.

Malgré la présence de trois partis politiques, les citoyens se sont vraiment désintéressés de ces élections. Seulement 42% des gens se sont prévalus de

leur droit de vote contre 50% il y a quatre ans.

Pour paraphraser M. Lalonde qui disait que le PC était un parti arc-en-ciel, le futur conseil de Québec sera un conseil arc-en-ciel avec huit conseillers du Rassemblement populaire (RP) de M. L'Allier, neuf du PC, deux du PCQ et un indépendant, M. Jacques Jobin, qui a été réélu dans le district 20 (des Grands Boulevards), avec 2 730 votes contre 486 pour son plus proche rival, M. Marcel Couture du Progrès civique, une majorité de 2 244.

### RÉSULTATS À LA MAIRIE DE QUÉBEC



**Jean-Paul L'Allier**  
Rassemblement populaire  
22 075 votes

**Jean-Guy Lemieux**  
Parti des citoyens de Québec  
17 322 votes

**Georges Lalonde**  
Progrès civique de Québec  
14 886 votes

Patrice Fortin (indépendant) 857 votes

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

M. L'Allier a perdu trois membres de son comité exécutif dans la tourmente. Il s'agit du conseiller Jacques Fiset, dans le district 8 (Pierre-Boisseau), qui a été devancé par le candidat du PC Réjean Gignac, qui a récolté 963 voix contre 877 pour M. Fiset, une majorité de 86 votes; de Mme Françoise Viger qui, dans le district 4 (de Maizerets), a

Voir L'ALLIER en A 2 >

## Bagdad persiste et se prépare au pire

**(AFP, AP)** — L'Irak s'est montré, hier, intransigeant dans son refus de coopérer avec les experts en désarmement américains, et a commencé, par de multiples réunions ministérielles, à prendre ses précautions face à l'éventualité d'une riposte militaire américaine.

Entre-temps, Washington misait toujours, hier, sur une solution diplomatique à la crise avec Bagdad, mais n'excluait pas des mesures d'ordre militaire, auxquelles appelaient ouvertement d'influents membres du Congrès.

Jusqu'où ira Bagdad? Malgré les appels lancés par la France et la Russie, les responsables irakiens ont assuré qu'ils ne reviendraient pas sur leur décision d'expulser, cette semaine, les observateurs américains de la commission spéciale de l'ONU (UNSCOM).

L'Irak a déjà renvoyé, hier, trois inspecteurs américains membres de la commission. Les trois hommes, venus de Bahreïn pour participer à la

reprise des inspections, prévue aujourd'hui, «ont été renvoyés d'une façon polie», précisait-on de même source. Ils étaient arrivés à l'aéroport militaire d'Habbaniya, à environ 65 km à l'ouest de Bagdad.

Les diplomates interrogés ont ajouté que les inspecteurs des autres nationalités ont été autorisés à entrer en Irak. Les trois inspecteurs américains concernés avaient déjà essayé d'entrer en Irak, jeudi, et avaient déjà été refoulés.

Le ministre irakien des Affaires étrangères, M. Mohammad Said al-Sahhaf, a déclaré à l'agence officielle INA que l'Irak n'était pas opposé à la reprise, aujourd'hui, des inspections de la Commission spéciale de

l'ONU chargée de le désarmer (UNSCOM), mais sans la participation des Américains.

M. Sahhaf a affirmé que Bagdad avait «accumulé des preuves irréfutables» selon lesquelles les experts américains «profitaient de leur travail à l'UNSCOM pour exécuter un complot américain hostile à l'Irak, et pour provoquer des crises et des tensions» entre l'ONU et Bagdad.

Selon lui, Washington cherche ainsi à prolonger «indéfiniment» l'embargo multiforme imposé à l'Irak depuis son invasion du Koweït, en août 1990.

L'Irak a décidé d'expulser les inspecteurs américains de l'UNSCOM, car ils étaient sur le point de découvrir des stocks secrets d'un gaz mortel extrêmement violent qui attaque le système nerveux, affirmait, hier,

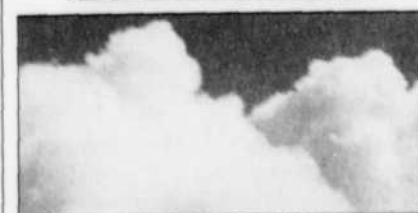
Voir BAGDAD en A 2 >

JE SUIS TOUT À FAIT D'ACCORD AVEC LES COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES... PERSONNELLEMENT, JE PARLE PARFAITEMENT LE BILINGUE!

JE PARLE MÊME LES DEUX LANGUES OFFICIELLES EN MÊME TEMPS!



### LA MÉTÉO



Maximum 9, Minimum 3

Nuageux avec éclaircies. 30% de probabilités d'averses. Demain, peu de changements. Détails page C 2

QUÉBEC, 101e ANNÉE, NO 303  
FLORIDE, 1.65 \$ US  
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

A PARTIR DE  
**ALTIMA 298\$**  
/mois  
Informations chez votre très sympathique  
PAQUET NISSAN  
1580, boul. de la Rive-Sud, Lévis 838-3838

## L'ALLIER Larose

dû concéder la victoire au candidat Robert Chamberland du PC qui a récolté 1190 voix contre 847 pour Mme Viger, une majorité de 343 votes; de Mme Francine Roberge qui, dans le district 5 (de l'Estuaire), a recueilli 780 votes contre Mme Caroline Dion, du PC, qui l'a emporté avec 954 votes, une majorité de 174.

M. L'Allier devra sûrement rapatrier le conseiller Claude Larose à l'hôtel de ville pour en faire un membre de son comité exécutif. C'est dire qu'on nommera un autre président de la STCUQ et un autre vice-président d'ExpoCité.

Hier, le maire qui entreprend un troisième et dernier mandat a déclaré qu'il était trop tôt pour dire s'il demanderait au conseiller indépendant Jobin de faire partie de son comité exécutif.

M. L'Allier n'a pas écarté la possibilité d'alliances, mais il a ajouté qu'il y a déjà eu des gouvernements minoritaires « et ils ont gouverné sans se mettre à genoux devant l'opposition ».

Il a affirmé qu'il sera le maire de « toute la population: je veux qu'elle soit contente de son conseil et fière de son maire ».

À ceux qui sont portés à conclure que s'il n'y avait eu que deux partis, le Rassemblement populaire et son chef auraient subi toute une dégelée, M. L'Allier réplique qu'on ne peut faire de telles déductions. Ainsi, si le Parti des citoyens de Québec n'avait pas été de la partie, tous ses votes ne seraient certainement pas allés au PC.

M. L'Allier dit qu'il continuera à offrir les choix qu'il a faits avec son parti, qu'il continuera à travailler à instaurer un climat susceptible de créer de la richesse dans la ville, qu'il misera encore sur le tourisme et la culture et la haute technologie. Il espère que les conseillers de l'opposition ne paralyseront pas l'administration municipale, ne sclérosent pas le développement de la ville.

Pour sa part, il se remet au travail tout de suite: « demain, au plus tard à 9 h 00, je serai en train de travailler à la préparation du budget ».

Le chef Lemieux du PCQ considère le résultat obtenu comme une défaite, même s'il est arrivé deuxième derrière M. L'Allier. « Pour moi, il n'y a pas de victoire morale ». Il s'est dit déçu d'avoir perdu des candidats de valeur. Ses deux conseillers appuieront l'administration L'Allier « tant que ses décisions répondront aux besoins de la population. Mais on ne se ralliera jamais au Progrès civique! » Il affirme d'ailleurs que si le PC avait pris le pouvoir « c'aurait été la pire catastrophe qui puisse arriver à Québec ».

Quant au chef Lalonde du PC, il a pris sa défaite avec sérénité. Il s'est dit heureux, évidemment, d'avoir fait élire neuf candidats: « l'opposition était déjà sérieuse en qualité, elle l'est maintenant en nombre ».

## BOUCHER Arthur

Suite de la Une

mairie, l'animateur de CHRC André Arthur et le docteur Pierre Allard, ont fait bonne figure lors du scrutin, récoltant respectivement 7795 et 5049 voix. En faisant le cumul de ces deux résultats, on constate que l'élection aurait pu être très serrée si Mme Boucher n'avait eu qu'un seul opposant, puisque le vote de contestation se chiffre à 12 844, à seulement 12 voix du vote obtenu par la mairesse. Le taux de participation s'établit à 50 %.

Cette dernière n'avait pas du tout le cœur à la fête, hier soir, à son entrée à l'école Madeleine-Bergeron, où l'attendaient plusieurs dizaines de partisans. Étouffant quelques sanglots, la mairesse s'est dit évidemment déçu des résultats et surtout très inquiète face à l'avenir de la municipalité.

« On n'aura pas de programme, pas d'unité, pas de vision de Sainte-Foy. Il n'y a pas d'avenir qui se dessine donc. Mais il faut vivre avec ça. »

Car selon elle, la qualité des candidats indépendants laisse à désirer, ce qui pourrait paralyser le développement de la Ville au cours des quatre prochaines années. « C'est une chose qui n'est certainement pas à prendre à la légère. La Ville ne prendra pas d'essor au cours des années qui viennent. Mais si c'est ce que les citoyens veulent, on doit s'incliner », a-t-elle soutenu.

Mme Boucher semble d'ailleurs prendre pour acquis qu'elle a perdu tout contrôle au sein du conseil, que son parti ne pourra plus imposer sa vision des choses. Et elle déplore cette situation, car elle croit que les citoyens n'ont pas élu un conseil de « visionnaires », n'ont pas amené un « vent nouveau » à Sainte-Foy. Elle n'a d'ailleurs aucune intention de tendre la main à ces conseillers, préférant attendre un signe de leur part.

« Ce qui est tragique, ce n'est pas d'être remplacé. C'est normal en politique. Mais quand on veut du changement, on devrait s'assurer qu'on passe le flambeau à des gens qui sont capables de faire plus que les autres. Et dans ce cas-ci, c'est ça qui est épouvantable. Ce sont des gens qui nous détestent depuis des années, mais qui n'ont jamais rien fait », a-t-elle affirmé.

Ainsi, le conseil municipal vogue à la dérive, selon elle, et il ne faudrait pas s'attendre à des miracles, particulièrement dans le dossier du transfert des responsabilités du gouvernement à la municipalité. Un dossier qui a d'ailleurs contribué à la déconfiture de son parti, dit-elle, rejetant du revers de la main l'hypothèse que les citoyens se soient rebellés contre son nouvel hôtel de ville.

De leur côté, les huit conseillers indépendants élus ont été les premiers surpris de cette victoire renversante, qu'ils attribuent entre autres à l'arrogance de la mairesse. Le conseiller Jean Normand, qui était le mouton noir du conseil au cours des dernières années, ne cachait pas sa satisfaction, en fin de soirée. « La population n'a pas à s'inquiéter. Elle n'a pas élu une bande d'irresponsables. Nous avons tous à cœur l'intérêt de notre ville », a-t-il dit, tout en précisant qu'il ne voulait pas être perçu comme le porte-parole des indépendants.

L'animateur André Arthur a quant à lui affirmé, sur les ondes de CHRC, que la mairesse avait tenu un discours ignoble au terme de cette journée d'élection.

« Elle est déjà en guerre contre les élus avant même d'avoir essayé d'avoir du leadership. Elle est juste capable de mener quand elle est maîtresse d'école », a-t-il avancé. M. Arthur s'est toutefois inquiété de la défaite de conseillers comme Guy Filion qui, à son avis, était de ceux qui avaient le plus de jugement au sein du conseil.

Quant au candidat à la mairie Pierre Allard, il se prépare déjà pour la prochaine élection, convaincu que Mme Boucher ne parviendra pas à terminer son mandat.

## BAGDAD ONU

Suite de la Une

l'hebdomadaire britannique *The Observer*.

Selon le journal, qui cite des experts du désarmement de l'ONU en Irak, les inspecteurs des Nations unies ont découvert que Bagdad avait commandé 750 tonnes de produits chimiques permettant la fabrication de ce gaz, le VX, considéré comme dix fois plus dangereux que le sarin qui a fait des ravages dans le métro de Tokyo, l'an dernier.

En vertu de la résolution 687 du Conseil de sécurité, l'embargo pétrolier imposé à l'Irak depuis son invasion du Koweït en 1990 ne pourra être levé que lorsque l'UNSCOM aura certifié que Bagdad ne dispose plus d'armes chimiques, bactériologiques et nucléaires, ainsi que de missiles d'une portée dépassant 150 km.

### PREMIER TEST

Le premier test de la détermination irakienne doit intervenir dès aujourd'hui, lorsque les observateurs, chargés de vérifier l'application par Bagdad des résolutions sur la destruction de ses missiles à longue portée et de ses armes de destruction massive, devraient reprendre leur travail, ainsi que le leur, a demandé leur responsable, l'Australien Richard Butler. « Toutes les nationalités, membres de l'équipe, iront travailler et resteront en Irak », a déclaré M. Buttler.

Des manifestations de soutien au pouvoir irakien ont déjà eu lieu. Samedi, des manifestants ont brûlé le drapeau américain dans la capitale et plusieurs villes de province.

Paris et Moscou ont déjà tenté de désamorcer la crise. Les ministres français et russes des Affaires étrangères ont prié « instamment », samedi, l'Irak d'appliquer les résolutions de l'ONU et de revenir sur l'expulsion des inspecteurs américains. « Ceci constituera un signal clair d'une désescalade de la tension », ont estimé Evgueni Primakov et Hubert Védrine dans un communiqué commun, alors que Lionel Jospin se trouvait toujours en Russie.

En dépit de cet appel, adressé par deux membres permanents du Conseil de sécurité, réputés être plus proches de Bagdad que les États-Unis ou la Grande-Bretagne, et de l'exhortation lancée, vendredi soir, par le Conseil de sécurité, rien ne laissait croire, hier, à un apaisement rapide de la situation.

### NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 02-11-97  
8-8-8  
7-5-6-6

6/49  
tirage du 01-11-97  
3-17-18-21-23-28  
(complémentaire)  
39  
EXTRA (01-11-97)  
952953

BANCO  
tirage du 02-11-97  
1-3-4-6-13-18-19-21-32-33  
39-41-44-45-50-51-59-61-67-70  
EXTRA (02-11-97)  
276621

### C'ÉTAIT HIER

1992 — Le candidat démocrate Bill Clinton est élu président des États-Unis.

1989 — Une nouvelle loi sur l'avortement est présentée à Ottawa.

1987 — Plus de 30 000 personnes rendent hommage à René Lévesque exposé en chapelle ardente dans l'ancien palais de justice de Montréal.

1986 — Corazon Aquino, présidente des Philippines, accepte cent jours de trêve proposés par la guérilla communiste.

1970 — Le socialiste Salvador Allende devient président de la république chilienne.

1968 — Des inondations et des glissements de terrain font plus d'une centaine de morts et d'importants dégâts dans le nord de l'Italie.

1968 — Richard Nixon, candidat républicain, élu président des États-Unis.

1957 — L'Union soviétique lance Spoutnik 11, avec un chien à bord.

### TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A  
La Capitale ..... 3 à 9  
Le Québec et le Canada ..... 10 à 16  
Le Monde ..... 19 et 20

CAHIER B  
Questions d'argent ..... 1 à 8  
Automobile ..... 6 et 7  
Opinions ..... 6 et 7

CAHIER C  
Télé Magazine ..... 1 et 2  
Arts et spectacles ..... 3 à 12  
Votre agenda ..... 4  
Ce soir à la télé ..... 2  
Annonces classées ..... 5 à 11  
Décès ..... 11 et 12

CAHIER D SPORTS  
Statistiques ..... 2 et 4  
Jeux et B.D. .... 7

SERVICES  
Abonnements ..... 686-3344  
1-800-463-2362  
Annonces classées ..... 686-3311  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Internet ..... www.lesoleil.com  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Publicité générale ..... 686-3270  
Rédaction ..... 686-3394  
Renseignements ..... 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

### RÉFLEXION

Vous ne pouvez savoir comme c'est bon de ne pas avoir d'avenir. C'est comme prendre un contraceptif infail- lible.

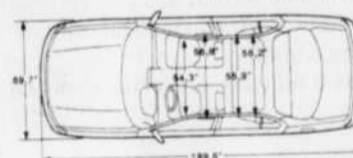
Anthony Burgess  
Du miel pour les ours

### Infiniti I30

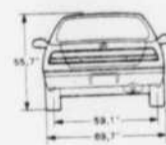


Carrément du sur-mesure. C'est ainsi que nous pouvons décrire la toute nouvelle I30 d'Infiniti. De leur côté la firme J.D. Power & Ass. a décrit tout récemment la I30 comme étant «La meilleure voiture de luxe de base» aux

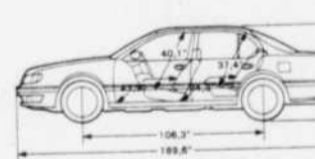
États-Unis dans le cadre de son récent sondage sur la qualité initiale pour 1997\* Pour nous, c'est la voiture qui a été conçue et construite selon les plus hautes exigences possi- bles, les vôtres. Voilà, la toute nouvelle I30 1998 d'Infiniti. Un moteur très inspiré V6,



3 litres de 190 ch, freins antiblocage ABS, Système de traction améliorée, 2 coussins gonflables avant et latéraux, direction assistée variable selon la vitesse, sièges garnis de cuir perforé, une garantie de 4 ans/100 000 km et l'Expérience globale



Infiniti pour avoir l'esprit en paix. Avec 100 pi<sup>3</sup> d'espace dans l'habitacle, c'est un véritable univers de confort. Sièges chauffants conducteurs et pas- sagers multiréglables électriques, régulateur automatique de l'air ambiant,



télécommande HomeLink<sup>MD</sup> radiocassette Bose<sup>MD</sup> MA/MF stéréo avec lecteur CD de 200 watts font que chaque instant passé dans la voiture en est un de raffinement et de plaisir.

L'Infiniti offre de telles caractéristiques, qu'il n'y a aucune

option à ajouter. Et le prix ? 41 350 \$\* (Ce prix comprend le transport et la préparation.)

Pour en savoir plus ou mieux pour en faire l'essai, composez le 1 800 361-4792 aujourd'hui.

Évidemment leur nombre est limité, et comme nos ingénieurs pensent tout de même

au client en premier, tous n'auront pas la chance d'en posséder une. La nouvelle I30

1998 d'Infiniti, ça ne s'explique pas. Ça se vit.

INFINITI  
(une création Nissan)



taux de location de 4,8%

INFINITI QUÉBEC

5055, boul. des Gradins, Québec (418) 528-2525

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

### « La démocratie est folle »

#### Lemieux voit seulement deux de ses candidats élus

JACQUES DRAPEAU  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le teint livide, Jean-Guy Lemieux arpentait le corridor conduisant à la salle du conseil municipal où s'affichaient les résultats du scrutin.

« La démocratie est folle », a lancé le chef du Parti des citoyens qui a pris le second rang à la mairie, mais qui a vu seulement deux de ses candidats conseillers remporter la faveur populaire.

M. Lemieux s'explique mal comment il se fait que son parti « jeune et bourré de talent » n'ait pas réussi à passer son message. « Il croit que c'est le temps qui a manqué au Parti des citoyens pour convaincre davantage d'électeurs.

Dans l'esprit de Jean-Guy Lemieux, le Parti des

citoyens a essuyé une défaite. « On ne peut parler de victoire morale quand on a perdu », a-t-il dit. Il a promis que son parti serait de retour dans quatre ans.

S'il avait laissé planer des incertitudes, en début de soirée, au sujet de son avenir à la tête du parti, M. Lemieux s'est montré plus précis devant des supporters réunis, plus tard, dans un restaurant de la basse-ville de Québec. « Je serai là pour la prochaine bataille », a-t-il promis.

Au sujet de la fragile victoire de Jean-Paul L'Allier, M. Lemieux a dit souhaiter que le maire ré-élu comprenne le message des citoyens. « Il y a un Québec fleuri et un Québec pauvre », a-t-il ajouté.

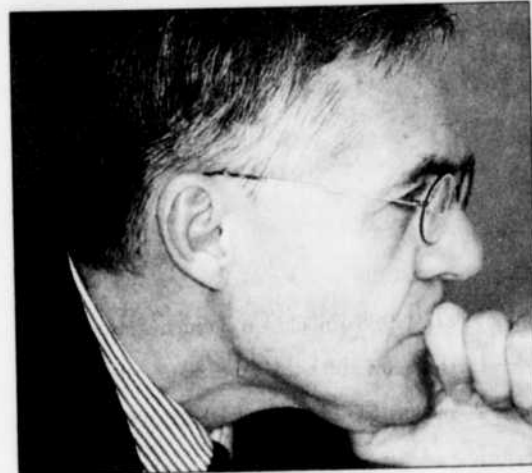
D'autre part, M. Lemieux se réjouissait de la défaite de Georges Lalande à la mairie. « La population a agi avec sagesse, a-t-il analysé, car une victoire de cet homme aurait constitué un véritable désastre. Il est là pour servir l'establishment. »

Plus tard hier soir, au cours d'un bref entretien, Jean-Guy Lemieux s'est demandé pourquoi la presse n'avait pas enquêté au sujet du passé de gestionnaire de M. Lalande. « Partout où il a été appelé à diriger une entreprise, ce fut un véritable fiasco », a-t-il martelé, se défendant de parler sous le coup de la frustration.

#### LA PRESSE CRITIQUÉE

D'autre part, le candidat indépendant à la mairie, Patrice Fortin, a récolté 829 votes. Maigre consolation: il a fait deux fois mieux et même un peu plus que lors du scrutin précédent.

Dans son discours, que bien peu de gens ont écouté d'ailleurs, M. Fortin a vertement critiqué la presse pour l'avoir ignoré durant la campagne. « J'ai été victime de boycottage », a-t-il pesté.



Jean-Guy Lemieux, pensif.

### Des airs de victoire autour de Georges Lalande

JACQUES DRAPEAU  
Le Soleil

QUÉBEC — Quand Georges Lalande est entré au club social Victoria un peu avant 22 h, hier, un supporter s'est précipité vers lui pour l'enlacer. « On a perdu, mais on a gagné », lui a-t-il dit pendant que des applaudissements nourris fusaient de toutes parts.

L'ambiance qui y régnait avait des airs de victoire. L'enthousiasme montait d'un cran chaque fois que l'un des neuf candidats du Progrès civique élus hier à Québec, pénétrait dans la salle surchauffée.

« Dans les faits, c'est le Progrès civique qui va maintenant gouverner », a soutenu M. Lalande qui qualifie « d'un peu cocasse », la situation qui prévaut maintenant à l'hôtel de ville de Québec.

« C'est une lumière rouge qui vient de s'allumer pour le maire L'Allier, a ajouté le chef du Progrès civique. Nous verrons s'il a du coffre. Nous allons l'attendre. »

M. Lalande n'a pas caché sa déception au sujet de sa défaite personnelle. « Bien sûr que j'aurais souhaité une victoire complète de notre parti, a-t-il dit, mais que voulez-vous, c'est la démocratie qui s'est exprimée. »

M. Lalande ne s'est pas montré très explicite au sujet de son avenir politique. « Pour le moment, a-t-il dit, je demeure chef du Progrès civique. »

#### FORTE MAJORITÉ

Par ailleurs, c'est le conseiller indépendant Jacques Jobin, du district des Grands Boulevards, qui a décroché la plus forte majorité au scrutin d'hier à Québec.



Le parti de Georges Lalande entend maintenant gouverner à Québec.

M. Jobin l'a emporté par 2244 votes sur son plus proche adversaire. Dans la situation actuelle, son influence pourrait être considérable. « Je serai un chien de garde », a-t-il promis, ajoutant qu'il n'avait pas l'intention de formuler une opposition systématique. « Je suis toujours là dans l'intérêt de la population. »



La mairesse de Sainte-Foy n'a plus que deux conseillers pour siéger au conseil. Il s'agit de Gilles Latulippe (à gauche) et de Claude Allard.

### Andrée Boucher se retrouve dans une tour de Babel

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Les réunions du conseil municipal de Sainte-Foy changeront de style au cours des quatre prochaines années. Des débats beaucoup plus houleux se dessinent à l'horizon. D'un côté, on aura droit à une mairesse qui n'entend pas faire de compromis et de l'autre, à des conseillers indépendants qui se proposent de ne rien laisser passer.

L'élection n'était pas aussitôt terminée que la mairesse Andrée Boucher s'attaquait déjà à la compétence, à l'âge et à la qualité des conseillers élus. Des gens qui, selon elle, ont fait le tour de l'arène pendant des années sans jamais avoir eu le courage d'y monter. Qui font partie d'une vieille équipe n'ayant jamais réussi à s'imposer, à s'unir pour imposer ses idées. « Ça sera la tour de Babel », a-t-elle martelé, au terme de cette soirée éprouvante pour l'équipe Action Sainte-Foy.

Selon elle, des gens comme l'ancien conseiller du maire Ben Morin, Yvon Lainez, qui a été élu dans le district 1, ne pourront pas apporter une valeur ajoutée à la Ville de Sainte-Foy. « Ce n'est pas un vent de fraîcheur, ça », a-t-elle lancé.

Mais ces remarques acerbes n'ont pas empêché les nouveaux conseillers de jubiler, hier, à l'annonce des résultats. Des résultats qui laissent entrevoir un ras-le-bol de la population, puisque plusieurs indépendants ont été élus avec une très large majorité.

Pour eux, cette élection représente un tournant, un énorme plus pour la Ville de Sainte-Foy. Car ils auront dorénavant le pouvoir de surveiller la mairesse dans tous ses agissements.

« Elle devra tenir compte de cette leçon. C'est un vote contre l'arrogance, pour la transparence, pour la démocratie. Les gens en avaient soupé d'avoir une personne qui croyait pouvoir augmenter les taxes et endetter la Ville à son bon vouloir. Le régime dictatorial est terminé à Sainte-Foy », a lancé le conseiller Jacques Langlois, élu dans le district 5.

Ce dernier n'a qu'un seul regret: celui de n'avoir trouvé personne pour se mesurer à M<sup>me</sup> Boucher à la mairie. « On a fait une très mauvaise lecture de la situation politique. Parce que si on avait présenté un candidat à la mairie, on l'aurait gagnée aussi », a soutenu celui qui a sérieusement songé à affronter la mairesse Boucher.

Les conseillers indépendants n'ont toutefois pas l'intention de se regrouper pour former un parti, de s'unir pour confronter la mairesse et ses deux ouailles rescapées par ce balayage imprévu. « Malheureusement, les forces de l'opposition n'ont pas été capables de s'unir. Il y a eu beaucoup de chicanes internes et c'est la grande déception qu'on a vécue. Mais les indépendants partagent les mêmes vues sur le gel du compte de taxes, l'arrêt de l'endettement, sur la démocratie. On en a assez de l'improvisation », a-t-il expliqué.

M. Langlois, qui était un des seuls candidats indépendants à s'être déplacés à l'école Madeleine-Bergeron pour le dévoilement des résultats, a admis qu'il avait hâte de voir comment M<sup>me</sup> Boucher allait réussir à gouverner le nouveau conseil. « Il faudra qu'elle s'adapte. On verra la vraie force de M<sup>me</sup> Boucher, on va voir si elle sera capable de fonctionner avec des gens qui veulent le progrès de Sainte-Foy. »

Par contre, l'équipe de conseillers indépendants devra

s'attendre à ce que la mairesse lui mette des bâtons dans les roues lors des réunions du conseil. Car elle a le pouvoir de nommer elle-même le président du conseil, de même que les trois membres du comité exécutif, qui sera probablement formé de la mairesse et de ses deux conseillers, Gilles Latulippe et Claude Allard.

De son côté, le conseiller indépendant Jean Normand, qui a remporté une victoire éclatante en obtenant trois fois plus de votes que son opposant, a l'intention de poursuivre le travail entamé. Mais cette fois-ci, il aura des appuis.

« M<sup>me</sup> Boucher disait elle-même qu'il fallait être patient en politique, et je crois que je l'ai été. La population m'a suivi et ce soir le message est clair: les gens sont solidaires », a-t-il soumis.



La déception se lisait sur le visage d'Andrée Boucher.



Jacques Langlois, conseiller indépendant dans le district # 5.

**Des bâtons dans les roues sont à prévoir**

<p><b>PICK-UP 97</b></p> <p>1 tonne, diesel ou gaz 2 à liquider RABAIS jusqu'à <b>5697\$</b></p>	<p><b>VENTURE 97</b></p> <p>Moteur 3.4, 7 passagers plusieurs modèles neufs et démonstrateurs RABAIS jusqu'à <b>4807\$</b></p>	<p><b>MALIBU 97</b></p> <p>3 démonstrateurs à liquider Équipement complet PRIX MARLIN <b>20157\$**</b></p>	<p><b>CAVALIER 97</b></p> <p>4 portes, automatique, 4 vitesses, volant ajustable, et plus... <b>13554\$**</b></p>	<p><b>TAHOE 97</b></p> <p>1 à liquider 4 X 4 RABAIS jusqu'à <b>5997\$</b></p>	<p><b>Dernières vraies Aubaines modèles 1997</b></p> <p><b>MARLIN</b></p> <p>CHEVROLET-OLDSMOBILE inc. Ventes: ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h 2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) 688-1212</p>
--	--	--	---	---	---

Le concessionnaire qui en vend le plus à Québec IL Y A SÛREMENT UNE RAISON

## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

## DISRAELI

## Maire sortant défait

Le maire de Disraeli, André Rodrigue, a mordu la poussière lors des premières élections à la mairie depuis 1981 dans la quatrième ville en importance dans la MRC de L'Amiante. L'homme d'affaires Jean-Guy Landry a reçu 812 voix contre 665 pour M. Rodrigue, qui occupait la mairie depuis 1988 et avait toujours été élu sans opposition depuis son accession au pouvoir. I.B.

## À Villeroy aussi

À Villeroy, le préfet de la MRC de l'Érable, Marcel Demers, a lui aussi été défait avec une très forte majorité par son adversaire Jean-Paul Gaudreau, qui a récolté plus des deux tiers des voix. Gaston Pellerin, qui était maire de Notre-Dame-de-Longueville, a également subi la défaite face à Michel Perreault par 240 voix contre 216. I.B.

## Du nouveau à Victoriaville

Le maire de Victoriaville, Pierre Roux, accueillera trois nouveaux venus au sein de son conseil municipal: Martin Talbot, André Capistran et Marie Verville ont eu le meilleur sur Marco Morin. I.B.

## En vrac

À Coleraine, le maire sortant Gilles Gosselin a été réélu avec une confortable majorité de 781 contre 298 devant l'ex-conseiller municipal Gaston Moreau alors que le même scénario s'est produit à Saint-Pierre-de-Broughton, où le maire sortant Jean-Claude Vachon l'a emporté par 523 voix contre 101 face à Louis-Almé Faucher. Le vote d'hier a également souri au maire sortant de Kinnear's Mills, Jean-Louis Prévost, réélu par 221 voix contre 117 pour l'ex-conseiller Bernard Brun. À Sacré-Cœur-de-Marie, l'ex-conseiller Jean Côté succède à Gabriel Alain à la mairie après avoir battu son adversaire Lorenzo Jacques par 317 voix contre 171. Les contribuables de Saint-Jacques-le-Majeur ont également un nouveau maire puisque Steven Laprise a battu Jean-Marc Carrier dans la course à la succession du maire sortant Claude Laroche. I.B.

## LAVAL

## Gilles Vaillancourt réélu

À Laval, deuxième ville en importance au Québec quant à la population, le maire sortant, Gilles Vaillancourt, a réussi à gagner une fois de plus la confiance des électeurs, malgré une chaude lutte menée par ses trois rivaux: Marie-Josée Boivin, Daniel Lefebvre et Yves Gratton, qui ont grugé sa majorité. M. Vaillancourt, qui avait eu l'appui de 61% des Lavallois en 1993, a vu fondre de 20% cet appui, hier. Il a obtenu 12 250 voix, contre 8883 pour son plus proche adversaire, M. Lefebvre, et 8143 voix pour Mme Bonin. (PC)

## LA BAIE

## Réjean Simard l'emporte

À La Baie, tout près de Chicoutimi, Réjean Simard l'a emporté à la mairie sur Martin Simard, avec 5405 voix contre 3721. (PC)

## CHICOUTIMI

## Surprise:Ulric Blackburn défait

Le maire sortant de Chicoutimi, Ulric Blackburn, a été défait par Jean Tremblay, un notaire qui est allé chercher quelque 54% des voix. Après le dépouillement de 151 bureaux sur 160, Jean Tremblay avait une avance insurmontable avec 12 507 voix contre 9068 pour le maire sortant. M. Blackburn cherchait à obtenir l'appui de la population pour la quatrième fois depuis 1982. Deux autres aspirants étaient dans la course: Jacques A. Laberge (315 voix) et John Murdock (1355 voix). (PC)

## SAINT-AUGUSTIN

## Corriveau triomphe

MARIE CAOQUETTE  
Le Soleil

■ SAINT-AUGUSTIN — Marcel Corriveau a été élu hier soir maire de Saint-Augustin après un décompte des suffrages qui a duré près de trois heures et demie sans qu'aucun résultat partiel ne soit communiqué aux citoyens et journalistes qui poireautaient dans le corridor du complexe municipal.



Le maire sortant, Denis Côte, s'est empressé de féliciter son successeur. Un peu en retrait, le conseiller Jacques Dallaire, réélu, observe la scène.

M. Corriveau a obtenu 2099 voix. Son plus proche rival, Marc Alarie, en a eues 1649. Raymond Bernier s'est classé troisième avec 1420 voix et le candidat solitaire, Yvon Beaulé, a terminé avec 291 voix.

## RETARD

Le taux de participation a été de 56%; 5459 électeurs se sont présentés aux urnes sur les 9639 personnes habiles à voter. Le retard dans l'annonce des résultats est attribuable au calcul des votes par anticipation qui a été fort important (385 personnes) et à des chiffres qui ne semblaient pas « balancer ». L'une des personnes affectées à cette tâche a même lancé qu'il y avait l'air d'avoir un diable dans cette boîte!

Seul des candidats à la mairie à se présenter au complexe municipal, vers 20 h 15, le vainqueur, M. Corriveau, a reconnu que le vote avait été serré et qu'il savait six semaines avant le jour du scrutin que cela serait difficile. Ce sont finalement l'expérience et les réalisations qui l'ont emporté, disait-il. L'appui de M. Côte qui est intervenu deux fois pour donner son bulletin d'appréciation a « beaucoup aidé ». On a gagné sur le programme et sur les idées.

Le conseil municipal qui entourera M. Corriveau sera composé de trois de ses candidats: Gilles St-Laurent, Jean-Claude Desroches et Jacques Dallaire. Ce dernier l'emporte par huit voix sur son plus proche rival. Le candidat défait à la mairie, Marc Alarie, a fait élire deux conseillers, Raymond David et France Hamel. Un candidat de l'équipe de Raymond Bernier a été élu: Carol Robitaille.

## LORETTEVILLE

## Victoire mitigée pour Giguère

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

■ LORETTEVILLE — Les citoyens de Loretteville aiment l'opposition. Ils ont réélu le maire Denis Giguère, mais ne lui ont pas rendu la tâche facile en élisant seulement trois conseillers de son équipe.

La lutte fut serrée puisque M. Giguère l'a emporté avec une majorité de seulement 359 voix, une majorité plus faible que celle qui lui avait permis de demeurer en poste en 1993, alors qu'il avait battu son plus proche rival par 525 votes. Le maire sortant a récolté 2533 voix sur les 6114 votes exprimés par les citoyens, soit seulement 41,42%.

Le plus proche rival du maire fut Serge Genest, avec une récolte de 2174 votes, tandis que Gaston Leclerc a reçu l'appui de 1407 citoyens.

Du côté des conseillers, Géraldine Morin et Hélène McLean, deux membres de l'équipe Giguère, furent réélus. Mme Denyse Labrecque est la troisième conseillère de l'équipe Giguère qui a reçu la confiance des électeurs. Les conseillers Gérald Savard et Raymond Dion sont les deux membres de l'équipe Genest à se retrouver au conseil municipal, qui sera complété par Guy Leclerc, un membre de l'équipe de Gaston Leclerc.

L'élection d'hier ne change rien à la situation qui prévalait auparavant. Le maire Giguère n'avait que trois conseillers de son côté, ce qui donnait des assemblées du conseil assez houleuses. Mais M. Giguère a ouvert la porte au dialogue. « Je connais bien les personnes qui ont été élues, et je crois que nous pourrions composer ensemble, sans vivre le climat de tension et de dissension à toutes les assemblées du conseil ».



Serge Genest



Le maire affiché une mine réjouie malgré tout, en compagnie de la conseillère Hélène McLean.

Le maire réélu se dit convaincu que le climat au conseil sera définitivement meilleur au cours des quatre prochaines années. Les citoyens ont élu des personnes responsables, et qui sont conscientes qu'elles ont un travail à faire, a aussi dit M. Giguère. Réélu pour un troisième mandat, le maire de Loretteville a répété ses principales promesses électorales, un gel du compte de taxes en 1998, ce qui serait le cas pour une sixième année consécutive. Le compte de taxes sera payable en quatre versements, a-t-il ajouté.

Dès les prochains jours, il s'attelle à la tâche de préparer le prochain budget et de négocier avec les employés municipaux afin de trouver le moyen d'absorber la facture du gouvernement provincial sans augmenter les taxes et sans réduire les services.

Serge Genest, qui s'est classé deuxième, préférerait attendre avant de faire le bilan de sa campagne. « Certains secteurs n'ont pas répondu à nos attentes », s'est-il contenté de dire. Il veut aussi prendre le temps de réfléchir avant de parler de son avenir politique.

## QUÉBEC

## De lourdes pertes pour le RP dans Limoilou et la basse-ville

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Rassemblement populaire (RP) du maire Jean-Paul L'Allier a réussi à conserver un seul conseiller dans le secteur des Rivières et il a subi de très lourdes et nombreuses pertes dans Limoilou et la basse-ville.

La haute-ville demeure son seul fief, où le Progrès civique (PC) de Georges Lalande a tout de même semé une brèche en remportant le district 13 (Belvédère). Son candidat Charles R. Amyot, dont c'était la troisième campagne électorale, a remporté la victoire avec 1373 voix contre la candidate du RP, Andrée Gauvin, qui a récolté 1051 voix, une majorité de 322.

Le candidat François Marchand du PC n'a pas eu de chance. Conseiller sous le maire Jean Pelletier de 1985 à 1989, il a subi la défaite en 1989 comme conseiller et en 1993 comme candidat à la mairie. Hier, il a subi la défaite dans le Vieux-Québec où M. André Marier a su conserver le quartier au RP avec une majorité de 481 voix sur son plus proche rival, Patrice Biron du Parti des citoyens de Québec (PCQ). M. Marchand est arrivé troisième avec 562 votes.

Dans le secteur des Rivières, le parti de M. L'Allier a perdu Duberger où la candidate du PCQ, Guylaine Noël a été élue. Le RP est arrivé troisième. La défaite de la

conseillère Charlotte Maltais Munger dans de l'Ormière et celle du conseiller Bruno Maltais dans Lebourgneuf, aux mains des candidats du Progrès civique, Yvon Patry et François Picard, sont parmi les surprises des élections d'hier. Le conseiller du PC, Gérald Poirier a conservé les Saules comme prévu et le conseiller indépendant Jacques Jobin a fait de même dans le district 20 (des Grands Boulevards).

M. Claude Cantin demeure le seul conseiller du RP dans le secteur. Sa plus proche rivale, Linda Olivier, du PCQ, a récolté 1119 votes contre 1762 pour M. Cantin, ce qui lui fait donc une majorité de 643.

Parmi les surprises de cette élection, on peut aussi citer l'élection, dans Saint-Roch, le fief du conseiller indépendant Réjean Lemoine, de la candidate du RP, Rolande Bernard Gauvin. Son plus proche adversaire était François Boily du PC. Ce quartier comptait trois candidats indépendants qui n'ont pas récolté un grand nombre de votes.

## La défaite de Charlotte Maltais Munger et de Bruno Maltais sont parmi les surprises

Les deux frères Gignac, Réjean et Yvan, ont remporté les districts 8 et 9, dans la basse-ville. Réjean Gignac a ainsi battu un gros canon du RP en la personne de Jacques Fiset.

Le parti de M. L'Allier a perdu trois quartiers dans Limoilou, le district du Colisée, aux mains de France Dupont du PCQ; les districts de Maizerets et de l'Estuaire, qui occupaient deux membres de l'exécutif, Françoise Viger et Françoise Roberge. M. Claude Larose a sauvé le district de Lalre pour une troisième fois tandis qu'Odile Roy, nouvelle venue, a donné la victoire au RP dans le district de Stadaconé.

## SAINT-ÉMILE

## Bilodeau rejoint Auclair

Louise Bilodeau, du Progrès Saint-Émile, a été élue comme conseillère dans le district #3 avec 364 voix alors que son rival, l'indépendant Marcel Cloutier, en a récolté 186. Mme Bilodeau rejoint à l'hôtel de ville son chef de parti, le maire Renaud Auclair, élu par acclamation à la fin de la période de mise en candidature, le 10 octobre. I.M.

## SAINTE-ANNE

## Chevalier réélue

Huguette Chevalier a été réélue pour un deuxième mandat à la mairie de Sainte-Anne-de-Beaupré avec une lourde majorité. Mme Chevalier a recueilli 1900 votes alors que son opposant, l'ancien conseiller Justin Durand, a amassé 220 votes. Les deux conseillers de l'équipe de Mme Chevalier qui se présentaient devant la population ont été élus. Il s'agit de Mme Nicole Morency, dans le district #1, et de M. Claude Blouin, dans le district #6. I.M.

## SAINTE-BRIGITTE

## Majorité écrasante

Le candidat Pierre Vallée a été élu maire avec une majorité écrasante: il a récolté 942 voix alors que ses opposants, André Beaudoin et Gilbert Thomassin, ont accumulé respectivement 107 et 243 votes. Dans le district #4, Pierre Thomassin a été élu au poste de conseiller avec 170 voix, comparativement à son adversaire, Denise Tremblay, qui a pu en amasser 82. Dans le district #5, c'est Noël Fortier qui a gagné son poste de conseiller avec 127 voix alors que son vis-à-vis Denys Vallée en a récolté 102. Le taux de participation au scrutin a été de 50%. I.M.

## SAINT-FERRÉOL

## Tremblay réélu

Germain Tremblay a été réélu pour un deuxième mandat à la mairie de Saint-Ferréol-les-Neiges. Il a récolté 673 votes alors que son adversaire, Robert Paquet, en a accumulé 542. Aux postes de conseillers, Claude Gravel a été élu dans le district #3, Léopold Michel l'a emporté dans le district #4, Gilles Bilodeau a gagné ses élections dans le district #5 et Richard Paquet a été élu dans le district #6. Les électeurs de la petite localité de la Côte-de-Beaupré ont voté dans une proportion de 45%. I.M.

## SHANNON

## Kiley à la mairie

C'est un conseiller de longue date, Clive Kiley, qui a été élu maire de Shannon avec 401 voix alors que la candidate Diane Michaud en a récolté 243 et Thomas Tessier, 192. Pour les conseillers, Marlène Schiff Boucher a été élue dans le district #1, Claude Lacroix l'a emporté dans le district #2 et Robert Myre a gagné dans le district #4. Le taux de participation aux élections a été d'environ 40% dans la petite ville de 3500 âmes. I.M.

## SAINT-FRANÇOIS

3<sup>e</sup> mandat pour Dion

Le maire Yoland Dion a été réélu pour un troisième mandat à l'hôtel de ville de Saint-François. M. Dion l'a emporté avec 19 voix de majorité sur son opposant, Roland Gosselin. Lina Labbé a été élue au poste de conseillère dans le district #5 avec 43 voix de majorité sur son rival, Eugène Labbé. Le taux de participation dans la petite municipalité de 500 personnes a été de 70%. I.M.

## ARMAGH

## Victoire serrée














Dans Bellechasse, l'ancien conseiller Gaétan Chabot a été élu à la mairie d'Armagh avec 446 voix, devançant tout juste son adversaire, Guylain Chamberland, qui a récolté 432 votes. Lorraine Aubin a été élue au poste de conseillère dans le district #4 avec 549 voix de plus que son adversaire, Jean-Claude Plourde. Les Armageois ont voté dans une proportion de 66%. I.M.

# LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

## RÉSULTATS À QUÉBEC

Voici les résultats des élections d'hier dans les 20 districts de Québec. Les chiffres sont ceux qui étaient disponibles au moment d'aller sous presse. (S) indique le candidat sortant.

Les partis en présence: RP (Rassemblement populaire); PC (Progrès civique); PCQ (Parti des citoyens de Québec)

District 1	District 2	District 3	District 4	District 5	District 6	District 7	District 8	District 9	District 10
 <b>France Dupont</b> Dupont, France (PCQ) 1031 Lafaille, Jacques (PC) 815 Pouliot, Moni. B. (RP) 914	 <b>Claude Larose</b> Boivin, Manon (PCQ) 734 Garon, Rodrigue (PC) 734 (s)Larose, C. (RP) 1031	 <b>Martin Forgues</b> Blouin, Daniel (PCQ) 423 (s)Forgues, M. (PC) 1320 Loselle, Murielle (RP) 616	 <b>R. Chamberland</b> Chamberland, R. (PC) 1190 Renaud, Elphège (PCQ) 396 (s)Viger, Françoise (RP) 847	 <b>Caroline Dion</b> Dion, Caroline (PC) 954 Join, Claudette (PCQ) 454 (s)Roberge, Fran. (RP) 780	 <b>Odile Roy</b> Box, Carol (PCQ) 592 Gravel, Pierre (PCQ) 759 Morrin, Pierre (Ind.) 105 Roy, Odile (RP) 890	 <b>K. B. Gauvin</b> Bernard Gauvin, R. (RP) 782 Bolly, François (PC) 605 Caron, J.-Paul (Ind.) 213 Lapointe, A. (PCQ) 537 Lefebvre, Jean (Ind.) 90 Morrin, Jean (Ind.) 42	 <b>Réjean Gignac</b> (s)Fiset, J. (RP) 877 Gignac, Réjean (PC) 963 Harvey, S. (PCQ) 762	 <b>Yan Gignac</b> Bolly, Jocelyn (RP) 706 Gignac, Yan (PC) 947 Lapointe, L. (PCQ) 917	 <b>André Marier</b> Biron, Patrice (PC) 608 Marchand, F. (PC) 562 (s)Marier, André (RP) 1089 Tremblay, Diane (Ind.) 120
District 11	District 12	District 13	District 14	District 15	District 16	District 17	District 18	District 19	District 20
 <b>Lynda Cloutier</b> Bourbeau, M. (PCQ) 511 (s)Cloutier, Lynda (RP) 1296 Rancourt, Nathalie (PC) 652	 <b>Lyse Poirier</b> Dahan, Ali (Ind.) 159 Drolet, Dominique (PC) 624 Dumais, F. (PCQ) 865 (s)Poirier, Lyse (RP) 1251	 <b>Charles R. Amyot</b> Amyot, Charles R. (PC) 1373 Gauvin, André (RP) 1051 Marchessault, M. (PCQ) 431	 <b>Yvon Bussièrès</b> (s)Bussièrès, Y. (RP) 1782 Rény, Pierre (PCQ) 816 Vézina, Micheline (PC) 471	 <b>Guyline Noël</b> Leblond, C. (PC) 916 Noël, Guyline (PCQ) 1299 Sabbe, Chantal (RP) 847	 <b>Gérard Poirier</b> Cleary, Patrick (PCQ) 708 (s)Poirier, Gérard (PC) 2248 Roy, Jean (RP) 620	 <b>Yvon Patry</b> (s)Maltais-Munger, C. (RP) 1011 Patry, Yvon (PC) 1027 Samson, Simon (PCQ) 761	 <b>François Picard</b> Béchar, Jacques (PCQ) 870 (s)Maltais, Bruno (RP) 821 Picard, François (PC) 943	 <b>Claude Cantin</b> (s)Cantin, Claude (RP) 1762 Légaré, Gisèle (PC) 782 Olivier, Linda (PCQ) 1119	 <b>Jacques Jobin</b> Couture, Marcel (PC) 486 Gibert Danielle (RP) 374 (s)Jobin, J. (Ind.) 2730

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

## PINTENDRE Lachance profite d'un vote divisé

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

LÉVIS — Le maire sortant de Pintendre, Albert Lachance, a été réélu, hier soir, à la suite de la division du vote d'opposition entre les deux autres candidats à la mairie.

M. Lachance a obtenu 880 votes ou 45% des suffrages exprimés. Ensemble, les deux autres candidats ont recueilli 55% des votes: Denis Dumont, 566, et Gilles Guay, 507.

Le maire réélu a expliqué la relative bonne performance de ses deux adversaires par les séquelles de l'implantation d'une méga-porcherie du groupe B.E.L. Porcs. « Ce fut la réponse du groupe Coup de cochon. Ils avaient promis de revenir. C'est une vengeance », a-t-il commenté. D'autre part, M. Lachance a déploré le faible taux de participation à cette élection.

De son côté, Denis Dumont a affirmé que les résultats auraient été bien différents s'il n'y avait eu qu'un seul candidat face au maire sortant. « Si on avait été un contre un, Lachance s'en allait », a-t-il dit.

Il a reconnu que le dossier de la porcherie a joué pour beaucoup dans le résultat de l'élection. « C'était un vote de mécontentement. » M. Dumont se promet de suivre de près les délibérations du conseil municipal.

Pour sa part, Gilles Guay a conclu que l'insatisfaction à l'endroit de l'administration Lachance était grande. Il a également déploré que bien des gens qui disaient l'appuyer ne soient pas allés voter.



Albert Lachance

## SAINT-RÉDEMPTEUR Claude Boiteau devient... grand-père à temps plein Jean-Claude Paquet élu maire

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

LÉVIS — Les électeurs de Saint-Rédempteur se sont donné un nouveau maire, hier soir. Jean-Claude Paquet a défait le maire sortant, Claude Boiteau, par une faible majorité de 28 voix.

M. Boiteau, qui sollicitait un 4<sup>e</sup> mandat à la mairie, a recueilli 1140 votes contre 1168 pour le nouveau maire. Trois conseillers de chaque équipe ont été élus.

« Ce fut un vote de protestation. Le monde était dû pour un changement, mais en même temps, les gens voulaient un conseil équilibré entre les deux équipes », a commenté M. Paquet.

Pour sa part, le maire défait a reconnu qu'un vent de changement soufflait durant la campagne électorale. « Nous avons présenté trois nouvelles figures aux postes de conseillers. Malgré cela, la population a fait un autre choix, que je respecte. La démocratie a parlé », a-t-il affirmé.

Après 19 ans au service de la population de Saint-Rédempteur, M. Boiteau dit rentrer chez lui, non sans une certaine émotion, mais avec sérénité. « J'ai une grande satisfaction du devoir accompli. Je laisse une ville en excellente santé financière. J'ai appris une bonne nouvelle, ce soir. Ma fille est enceinte de deux mois et je pourrai mieux me consacrer à mon rôle de grand-père », a ajouté celui qui se sent libéré.



Le nouveau maire, J.C. Paquet

## BREAKEYVILLE Jacques Olivier élu de justesse

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

BREAKEYVILLE — Jacques Olivier, chef de l'Équipe Action, est devenu le nouveau maire de Breakeyville à l'issue d'un comptage marathon, très tard hier soir.

Selon les résultats obtenus en extrême par LE SOLEIL, M. Olivier a effectivement défait le maire sortant et chef de Progrès Breakeyville, Gilles Boutin, par une majorité de 108 voix.

Pour le nouveau maire, il s'agit néanmoins d'une victoire à la Pyrrhus, seulement deux des membres de son Équipe Action ayant été élus. Il s'agit de Jocelyn Olivier et de Denis Sévigny, qui ont respectivement battu Denise Lemieux et Richard Lepage par des majorités de 148 et 122 voix.

Les quatre autres élus sont des porte-couleurs du Progrès Breakeyville. Ce sont Nicole Lebreux qui a défait Marjolaine Néron par une majorité de 136

voix; Gilles Dus-sault qui a battu Gilles Arsenault par 97 votes; Réjean Labrecque qui a fait mordre la poussière à Gilles Souldard par 44 voix; et Marielle Gagné qui a eu le meilleur sur Guy Turgeon par 91 votes.

« Notre victoire est entre autres due au goût de changement des électeurs après 20 ans d'administration Boutin. Nous avons un mandat important à exécuter. Il y a beaucoup de choses que nous avons proposées aux gens de Breakeyville. Maintenant, il faut passer à l'action », a brièvement commenté M. Olivier sur un cellulaire aux batteries mourantes.



Jacques Olivier

## JOLY L'équipe de Fortier balaie celle de Dion

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

JOLY — Balayant toute l'équipe Dion, les électeurs de Joly, dans Lotbinière, ont à nouveau accordé leur confiance au maire Bernard Fortier, à l'occasion des élections municipales, hier.

Le maire sortant s'est effectivement assuré un deuxième mandat avec un total de 267 voix, c'est-à-dire une majorité de 90 votes sur son adversaire Alain Dion.

Au siège numéro 1, avec 283 voix lui donnant une majorité de 124, le nouveau venu Martin Lauzé a fait mordre la poussière à Rodrigue Leblanc, porte-couleurs de l'équipe Dion.

Au siège numéro 2, le conseiller sortant Michel Lemay s'est assuré d'un nouveau mandat en défaisant sa vis-à-vis Angèle Plante, de l'équipe Dion également, par 278 votes contre 161.

Au siège numéro 3, même tableau pour l'équipe Dion, le nouveau venu

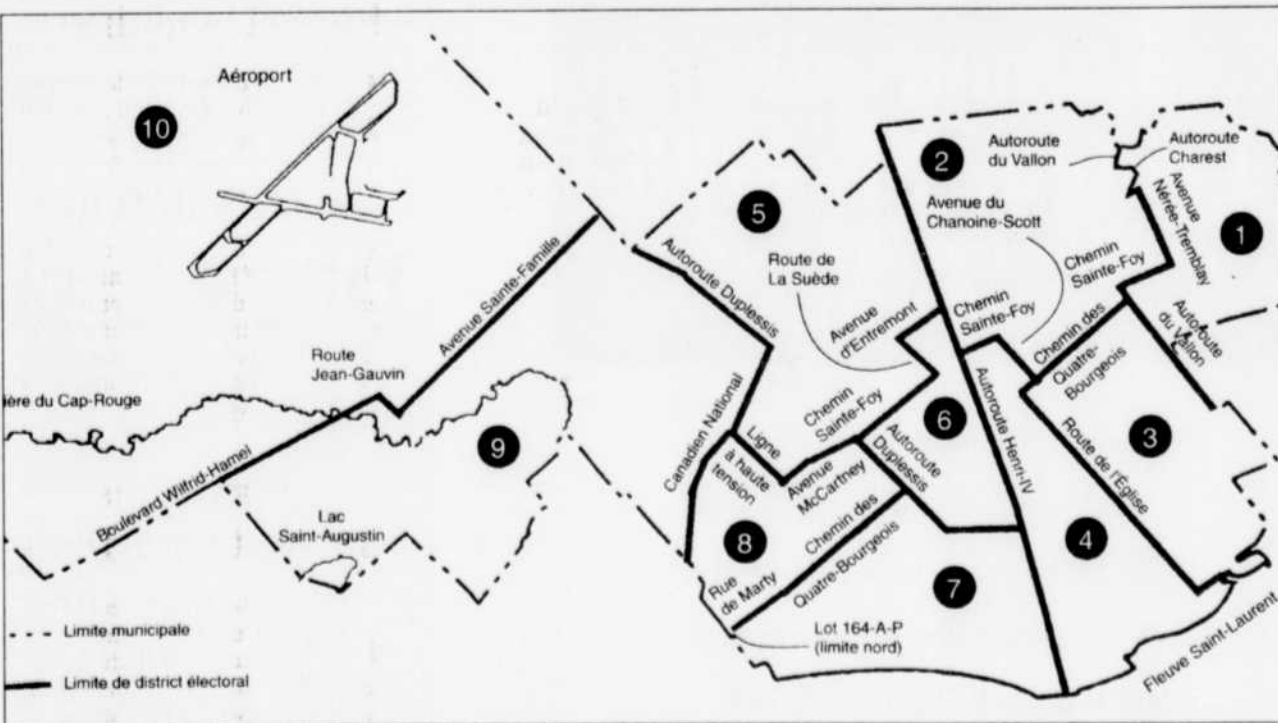
Luc Bergeron ayant recueilli 288 voix pour coiffer au poteau par une majorité de 142 voix son adversaire André Huckle.

« Les gens de Joly ont compris où nous comptons diriger la municipalité et ils ont constaté notre bonne administration. Notre mandat est clair, très clair, même. Nous allons continuer à avancer », a commenté le maire Fortier.

Dans l'immédiat, le maire réélu entend compléter ce projet d'égout entrepris plus tôt cette année et en assurer la gestion. Et s'attaquer au budget de sa municipalité, un budget notamment corsé par la facture du gouvernement québécois.

« Nous ne faisons pas de promesse. Mais nous allons tout faire pour éviter une hausse de taxes à nos contribuables en dépit de cette facture », a conclu M. Fortier.

Quelque 68% des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.













La carte des districts de Sainte-Foy.

## RÉSULTATS À SAINTE-FOY

Voici les résultats des élections d'hier dans les 10 districts de Sainte-Foy. Les chiffres sont ceux qui étaient disponibles au moment d'aller sous presse. (s) indique le candidat sortant.

ASF (Action Sainte-Foy)

District 1	District 2	District 3	District 4	District 5	District 6	District 7	District 8	District 9	District 10
 <b>Yvon Lainez</b> Lainez, Yvon (Ind.) 745 (s)Lavoie, Gilles (ASF) 661	 <b>Pierre Morissette</b> (s)Duchesneau, E. (ASF) 854 Morissette, P. (Ind.) 1559	 <b>Jean Normand</b> (s)Normand, Jean (Ind.) 2055 (s)Trépanier, G. (ASF) 667	 <b>Henry Jenkins</b> (s)Boduc, Gilles (ASF) 1093 Jenkins, Henry (Ind.) 1244	 <b>Jacques Langlois</b> (s)Fleming, Odette (ASF) 1151 Langlois, J. (Ind.) 1735	 <b>Claude Allard</b> (s)Allard, Claude (ASF) 1239 Moihan, P.-A. (Ind.) 1196	 <b>Gilles Latulipe</b> (s)Latulipe, G. (ASF) 1140 Marcotte, Guy (Ind.) 1070 Montminy, R. (Ind.) 542	 <b>Michel Lefebvre</b> Lefebvre, M. (Ind.) 1559 (s)Racine, D. (ASF) 1450	 <b>Conrad Verret</b> (s)Filion, Guy (ASF) 1085 Verret, C. (Ind.) 1725	 <b>Guy Perreault</b> (s)Hughes, T. (ASF) 981 Perreault, Guy (Ind.) 1498

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

## RIMOUSKI

Assermentation du juge  
Claude-Henri Gendreau

Claude-Henri Gendreau a prêté serment vendredi au palais de justice de Rimouski comme juge-résident de la cour supérieure du Québec pour le district de Rimouski. Sa nomination avait été annoncée le 8 octobre par la ministre fédérale de la Justice et procureur générale du Canada, Mme Anne McLellan. Il était jusqu'alors associé du cabinet rimouskois Gendreau, Roy, Beaulieu et Carrier, spécialisé en litiges civils, en droit de société et en droit commercial. Issu d'une famille de juristes, Claude-Henri Gendreau, qui a obtenu son diplôme de droit de la Faculté de droit de l'université Laval, a été admis au Barreau du Québec en 1973. Membre actif de l'Association du Barreau canadien, il a occupé pendant deux ans les fonctions de bâtonnier du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie. Le juge Gendreau succède à Robert Pidgeon nommé à la cour d'appel du Québec. C.T.



Claude-Henri Gendreau

## SAINT-GEORGES

Soixante ans de  
coopération

La caisse populaire Desjardins de Saint-Georges soulignera son 60<sup>e</sup> anniversaire au cours de l'année avec, en février, un déjeuner offert au coût de 60¢ et servi tant aux membres qu'aux non-membres.

Une journée portes ouvertes, la visite de la Maison Alphonse-Desjardins et une activité de reconnaissance pour les aînés font partie des festivités au programme. En octobre 1937 avait lieu à Saint-Georges l'assemblée de fondation de la caisse. L.D.

## BEAUCEVILLE

La construction fait  
la foire à Paris

La Ville de Beauceville et quatre entreprises, à savoir Menuiserox inc., Planchers Beauceville inc., Portes Patio Résiver inc. et Royal Mat inc. participent à «Bâtimat 97», la plus grosse foire mondiale dans le domaine de la construction, qui a lieu présentement à Paris. Près de 45% des 1200 exposants proviennent de la France et 55% des autres continents. En tout, 112 pays y sont représentés. La municipalité et les compagnies beauceronnes participantes ont investi 80 000\$ pour réaliser un kiosque et produire un document multi-média servant d'outils promotionnels pour appuyer leur démarche. L.D.

## RÉGION DE QUÉBEC

## Pannes d'électricité

Environ 1000 clients d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité dans la région de Québec, hier, en raison de bris causés par les forts vents, principalement des branches cassées tombées sur les fils. Les pannes ont surtout été localisées au nord de la capitale, dans l'axe Rivière-à-Pierre, Saint-Raymond, Stoneham, de même qu'à Beauport. Le vent a aussi endommagé des toitures, ainsi que des abris d'auto nouvellement installés et qui ne bénéficient pas encore de la présence de la neige pour les retenir. C.S.

## Déversement d'huile



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

Le tout nouveau magasin Wal-Mart de la rue Jules-Verne, à Sainte-Foy, a subi un déversement d'huile hier, à l'arrière de son magasin, dans un secteur réservé à l'entreposage. Quelque 1500 litres d'huile se sont répandus au sol en raison d'un mauvais raccordement sur un réservoir. Les pompiers de Sainte-Foy ont été appelés, de même qu'Urgence-Environnement et la compagnie Sant-Mobile. Une petite quantité d'huile s'est répandue dans les égouts. C.S.



L'Indiscret

L'Indiscret@lesoleil.com

## Fermez le trou

En fermant leur cimenterie dans le quartier Courville, de Beauport, Les Ciments du Saint-Laurent ont laissé un immense, vaste, profond et dégueulasse trou. Situé au nord-est de l'Autoroute de la capitale et de l'Avenue royale, visible surtout de l'autoroute où passent des centaines de milliers d'automobilistes, dont des hordes de touristes, ce trou est une verrue dans le paysage. J'attends toujours une réponse d'un fonctionnaire bien placé pour m'enlever l'idée qu'on pourrait en faire un dépôt, comme la carrière Miron, dans la région de Montréal. Il me semble qu'on a beaucoup parlé de la fermeture de la cimenterie, mais fort peu de la fermeture du trou en question. À l'aide! À l'aide!

## L'après-Dubé

Jean-P. Vézina, qui vient d'être nommé par intérim PDG du Centre des congrès de Québec, fait actuellement des pieds et des mains pour en devenir le PDG permanent. D'ailleurs, avant que Guy Chevette ne fasse, sur un coup de cœur, nommer Mme Francine Dubé, Vézina avait tout tenté pour occuper le prestigieux poste. Mais à ce moment-là, le cœur avait des raisons que la raison ne connaissait pas.

## Gens de toge

M<sup>e</sup> Jacques Larochelle, qui était jusqu'à récemment conseiller juridique du Conseil de la nation huronne-wendat, du temps du grand chef Magella-Max «Oné-Onti» Gros-Louis, dispose de beaucoup de temps pour s'occuper d'autres clients, maintenant que les «chefs» ont changé chez les indiens... C'est pour cela qu'il peut s'occuper des dossiers de certains chefs des Hell's Angels. Peut-on dire que la clientèle de M<sup>e</sup> Larochelle reste dans le même «range»... si M<sup>e</sup> Larochelle soutient qu'il ne choisit pas réellement ses clients et que ce sont plutôt les justiciables qui le choisissent comme avocat?

## Perdre la «track»

Le CN a commencé à démanteler jeudi la voie ferrée traversant Limoilou et Charlesbourg, le long du boulevard des Capucins, de la Canardière. Il y a des décennies que des citoyens réclamaient ces travaux. Qu'est-ce qui adviendra de l'emprise de la voie ferrée, une fois les rails et les dormants enlevés? La mode est aux pistes cyclables. Et les viaducs, va-t-on les démolir aussi? Maintenant que les élections sont du passé, faudrait passer aux choses sérieuses.

## L'autoroute

Déjà pas trop brillant dans la construction et le bon entretien de nos chemins, routes et autoroutes, le gouvernement du Québec a décidé de favoriser la construction de l'autoroute de l'information. Céline Gagné, qui «fonctionne» à la Direction des affaires institutionnelles et des communications du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (ouf!) vient d'aviser des journalistes que «par souci d'économie, nous envisageons de cesser l'envoi de nos communiqués sous format papier» et elle leur suggère de consulter les communiqués du ministère sur le site Internet ou de lui fournir une adresse électronique pour leur expédier par «courriel». Il y a donc de nombreux collègues qui devront se brancher pour pouvoir accéder à l'autoroute. Il y en a beaucoup qui n'ont même pas d'ordinateurs personnels et encore beaucoup d'autres qui n'en sont pas à l'heure du Net. Cela veut dire aussi que ce sont les travailleurs de l'information qui devront payer pour obtenir les moyens de savoir ce que fait leur gouvernement.

## Démocratie

De mon côté, je garde mon caractère démocrate. Si vous ne disposez pas du service de courrier électronique, mon bon vieux téléphone fonctionne toujours. Faites-moi part de vos secrets. C'est le (418) 686-3456.

Si vous trouvez  
qu'il  
grandit  
trop vite,  
rassurez-vous,  
dans la Protégé  
il aura  
longtemps  
l'air tout petit.



198\$\* LOCATION  
Personnalisable  
MAZDA  
LOCATION par mois/24 mois  
Comprenant entretien sans frais†

La nouvelle  
Protégé SE 1998  
Remodelée pour demeurer la  
plus spacieuse de sa catégorie.

Vous apprécierez son confort,  
sa surprenante liste d'équipements  
de série et sa performance. C'est sûr!  
Mais ce qui vous fera le plus craquer  
dans la nouvelle Protégé SE 1998,  
c'est surtout son concept Optispace  
unique à Mazda.

Les concessionnaires Mazda du Québec



mazda

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. \*Modèle Protégé SE 1998, modèle D4XJ58CP00 seulement. Transport et préparation de 795 \$; comptant initial de 1500 \$, premier mois et dépôt de 250 \$ exigés; immatriculation, assurances et taxes en sus; 20 000 km par an; frais de 8¢ le km additionnel. Option 0\$ de comptant initial disponible sur l'offre. Sur approbation de crédit de Crédit Mazda Canada inc. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. †Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien.



LES MOTARDS DE QUÉBEC SCRUTÉS À LA LOUPE

# Les principaux dirigeants sous les verrous

QUÉBEC — L'arrestation des principaux dirigeants des deux bandes rivales a donné, jusqu'ici, quelques résultats intéressants.

Dans le cas des Hell's Angels, outre Pelletier qui est en attente de son procès, son bras droit, René « Will » Pearson apprend à connaître, lui aussi, la vie derrière les barreaux. Il s'est livré à la justice deux semaines après l'arrestation de son chef et il subit, cette semaine, son enquête préliminaire concernant cinq complots pour trafic de drogues et quatre accusations pour trafic de stupéfiants.

Du côté des Rock Machine, Dany « Le gros » Légaré a rejoint son chef au pénitencier. Le 11 septembre également, un juge l'a condamné à cinq ans et demi de prison pour la possession de 772 livres de dynamite, du matériel dont on se servait pour attaquer les Hell's Angels. La durée de la sentence est le résultat d'une négociation entre avocats qui a permis de récupérer environ 100 livres d'explosifs qui traînaient toujours dans le décor.

**LOURDES PEINES**

Chez les Hell's Angels, deux membres de l'organisation, dont l'un n'a encore qu'un rôle de prospect, doivent envisager de passer les prochaines années à l'ombre.



Dany « Le gros » Légaré



René « Will » Pearson



Éric « Le blond » Pelletier

puisqu'il était détenu, il y a quelques mois, dans un établissement à sécurité moyenne.

Au sein des Rock Machine, les membres en probation (les prospects) ont écopé plus durement. Chef du réseau de distribution de drogues des Rock Machine, Éric Pelletier, alias Le blond, a écopé de sept années de prison le 12 septembre pour complot et trafic de drogues. Détenu à titre préventif de-

puis les 18 mois précédant sa sentence, il lui reste donc quatre ans de prison à purger.

Martin « Destroy » Giroux, qu'on a longtemps recherché, a été capturé et s'est ramassé, la semaine dernière, avec une peine de cinq ans de pénitencier pour fabrication de bombes et trafic de stupéfiants. Benoît « Ben-Hur » Riel-Prévost, impliqué dans des crimes d'incendiat, s'en est tiré avec 30 mois de prison.

Fait à souligner, Yves « The best » Bisson, qui purge une peine de prison à vie pour un meurtre commis en 1992, a vu sa sentence augmentée de deux années pour complot et possession de stupéfiants à l'intérieur du pénitencier de Donnacona. Un ancien policier de la Sûreté du Québec, Rosaire Côté, dont la fille, Lucie, doit épouser sous peu Bisson, est accusée des mêmes chefs.



Martin « Destroy » Giroux

**DES ENNUIS**

Plusieurs autres membres des deux gangs ont aussi connu des ennuis avec la justice ces derniers mois.

Copropriétaire de l'immeuble qui abrite le bar Le Chrono, visité par l'escouade Grico une vingtaine de fois depuis le début de l'année, Gilles « Le Vieux » Dumas, un Hell's Angel de longue date, a été arrêté le 4 septembre en possession d'une arme à autorisation restreinte. Même motif d'arrestation, le 17 juillet, pour Simon « Frog » Forgues qui, pour obtenir sa mise en liberté, s'est engagé à résider à l'extérieur de la région et à ne pas se trouver au local du club, à Saint-Nicolas, et à un chalet que les membres possèdent à Saint-Prospère, en Beauce.

Deux membres des Hell's Angels, Claude « Henri » Morin et Jonathan « Grand Jos » Robert ont été arrêtés, au début du septembre, pour entrave au travail des policiers à l'occasion d'un party auquel ils participaient dans l'immeuble du bar Le Charest, fermé par la Régie des alcools, des courses et des jeux. Sans qu'aucune accusation ne soit portée ultérieurement contre lui, Morin a été présenté, devant la RACJ, comme étant le chef de l'équipe qui s'attaquait aux bars des Rock Machine à coups de batons de baseball. En janvier, une accusation de possession d'arme avait valu plusieurs amendes à Robert.

Chez les Rock Machine, la manie qu'ils semblent avoir prise de se promener avec une arme commence à leur causer du trouble. Jean-Judes « Le flo » Faucher, Éric « Le kid » Guay, Serge « Ti-Clin » Baril (condamné à dix mois de prison le 3 septembre) et Denis Belleau sont dans cette situation.

Il faut donc conclure que les Hell's Angels, qui possèdent toujours leur repaire à Saint-Nicolas, retiennent encore leur souffle. Mais s'il fallait que l'alliance Rock Machine-Bandidos se concrétise, la guerre des gangs augmenterait d'un cran.

Un cran qui ne laissera personne indifférent. C.V.



La plus importante razzia effectuée par des policiers dans la région, celle de l'hôtel Loews Le Concorde.

# Les Rock Machine brassent la cage

## L'organisation défie toute logique

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Défiant toute logique, c'est l'organisation qui a souffert le plus des interventions de la police qui, ces derniers jours, donne le plus de fil à retordre dans la bataille entreprise pour éliminer les gangs de motards criminalisés.

Outre l'arrivée inopinée des policiers lors d'un repas de famille à l'hôtel Loews Le Concorde, mardi, les Rock Machine ont été les victimes de la plus importante razzia effectuée par les policiers qui sont allés jusqu'à saisir, en mai, leur repaire, boulevard Raymond, à Beauport, ainsi que les propriétés de leurs principaux dirigeants.

On sait aussi qu'ils multiplient les liens avec une autre bande rivale des Hell's Angels, les Outlaws, avant d'endosser officiellement la veste des Bandidos, la deuxième plus grande organisation de motards au monde.

Samedi dernier, sept représentants de l'organisation québécoise rencontraient pour la seconde fois en moins de trois mois des membres des Outlaws, à Ottawa, comme s'ils voulaient sceller une entente avec leurs représentants. La délégation était pilotée par Frédéric « Fred » Faucher, l'homme qui, de toute évidence, a remplacé Claude « Ti-Loup » Vézina comme chef des Rock Machine depuis que celui-ci a été arrêté, le 21 mai, et condamné à sept ans de prison, le 11 septembre.

Ces discussions entre bandes ennemies des Hell's Angels se déroulent généralement sous la surveillance discrète des policiers alors que les motards de Saint-Nicolas, eux, continuent de mener leur train-train habituel malgré l'emprisonnement de leur président, Marc « Tom » Pelletier, au début du mois de juillet.

**QUÉBEC DIFFÈRE**

Quand les Rock Machine ont commencé à se montrer en public l'été dernier avec un chandail d'appui aux Bandidos, ça n'a pas pris cinq minutes pour que le téléphone se mette à sonner à la centrale de police de Beauport où sont logés les enquêteurs de Carcajou. « Il y en a un qui se promène dans le coin », avait cru bon d'avertir un brave citoyen.

Il suffit de s'en rendre compte. Québec n'est pas Winnipeg où, devant l'impassabilité générale, des Hell's Angels distribuèrent, il y a quelques jours, des hot dogs à des enfants en pamoison qui leur réclamaient des autographes.



Les discussions entre bandes rivales des Hell's se déroulent sous surveillance policière



Rock Machine

Une alliance ferait augmenter la guerre d'un cran



**AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS ?**

Un déséquilibre des pieds peut engendrer

- douleurs à la marche
- fatigue excessive
- douleurs aux genoux
- mal de dos

EXIGEZ LA SEMELLE TECHNOLOGIQUE

**SPORTHOMAX**

conçue pour les sportifs

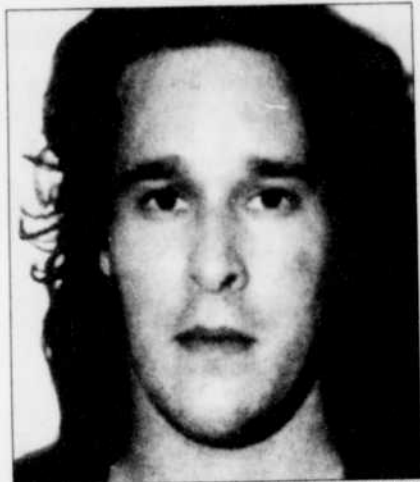
- = UN EXAMEN FONCTIONNEL
- = CONCEPTION D'UNE ORTHÈSE DYNAMIQUE
- = CHAUSSURES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Chez **POULIOT** nous sommes  
Certifié par le Conseil Canadien  
Membre de l'ordre professionnel  
Détenteur d'un permis M.S.S.S.  
Membre de l'Association Internationale



2990, Ch. Ste-Foy  
Sainte-Foy, Gc  
652-0100

Notre spécialité : **VOS PIEDS**



Frédéric « Fred » Faucher, le chef présumé des Rock.

Car traqués sans cesse par les journalistes qui n'hésitent plus à révéler au grand jour leurs faits et gestes, tout comme les tractations de leurs avocats bien payés, les motards, ici plus qu'ailleurs, n'ont pas bonne réputation, qu'ils soient associés aux Rock Machine, aux Bandidos ou aux Hell's Angels.

Le public, qui en a eu marre des attentats à la bombe, des cocktails Molotov et des attaques à coups de batons de baseball, a identifié ses ennemis et collabore comme nul part ailleurs au pays.

Même que la manifestation pacifique qu'ont tenue en mars les citoyens de Saint-Nicolas, quelques jours après l'attentat à la dynamite contre le local des Hell's est devenue, un peu partout au Canada, un symbole de résistance qui traduit fidèlement l'écoeurement des gens face à l'omnipotence de ces groupes voués à la criminalité.

La pression pour s'en débarrasser est telle qu'elle commence à être notée par les juges dont la mission première est de présider aux débats en toute impartialité. Concluant vendredi cinq jours d'auditions à l'enquête préliminaire du chef des Hell's Angels de Québec, Marc « Tom » Pelletier, concernant un trafic de drogues, le juge Narcisse Proulx n'a pu s'empêcher de s'exclamer : « Les tribunaux ne doivent pas être manipulés par les médias qui leur mettent de la pression. On sait que la guerre des motards se vend bien. Les accusés (Pelletier et son copain Jean-René Poirier) ne doivent pas devenir des victimes judiciaires parce que la population exige de lourdes sanctions avant même leurs condamnations. »

**INST'ANGLAIS**  
... le cours qui se distingue!

**SESSION DÉBUTANT LE 10 NOVEMBRE**  
Conversation anglaise  
Vocabulaire  
Grammaire

Privés, semi-privés ou petits groupes

Crédit à la formation S.Q.D.M. (03F051700-1)

3 succursales pour mieux vous servir:

- Place Laurier • Carrefour Chauveau
- Carrefour de la Capitale

**652-1561 / 872-4755**

Aussi disponible: service de traduction

**loto-québec**

6/49	Tirage du	GAGNANTS		LOTS
		5/6	3	
	97/11/01	5/6+	3	1 666 666,70 \$
		5/6	215	241 757,00 \$
		4/6	21 981	1 365,20 \$
		3/6	391 215	50,60 \$
				10 \$

Numéro complémentaire: 39 Ventes totales: 19 438 424,00 \$ Prochain gros lot (appr.): 2 000 000,00 \$

4/9	Tirage du	GAGNANTS		LOTS
		5/6	3	
	97/11/01	5/6+	2	1 000 000,00 \$
		5/6	34	25 000,00 \$
		4/6	1 678	500 \$
		3/6	29 742	5 \$

Numéro complémentaire: 39 Ventes totales: 1 000 000,00 \$

Banco	Tirage du	GAGNANTS		LOTS
		5/6	3	
	97/11/02	5/6+	2	1 000 000,00 \$
		5/6	34	25 000,00 \$
		4/6	1 678	500 \$
		3/6	29 742	5 \$

Numéro complémentaire: 39 Ventes totales: 1 000 000,00 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**IMPLANTS DENTAIRES**



**Dr Yvan Fortin,**  
chirurgien-dentiste

658-2000  
ou  
1-800-934-0464

Consultez

Centre d'Implantologie Dentaire de Québec  
ou votre dentiste

## PONT-ROUGE

# Une porcherie renaît de ses cendres

MICHEL GODIN  
Collaboration spéciale

■ PONT-ROUGE — Dévastée par les flammes dans la nuit du 19 février 1997, la porcherie de la Ferme Sainte-Catherine, située aux limites de Pont-Rouge, renaît de ses cendres. Reconstituée au coût de 1,2 million\$, elle est maintenant prête à accueillir ses nouveaux « pensionnaires ».

D'ailleurs, 650 truies ont été transférées en fin de semaine dans la nouvelle maternité érigée au coût de 900 000\$. Puis, d'ici un mois, 1000 pores emménageront dans la toute nouvelle salle d'engraissement aménagée au coût de 300 000\$. Une petite bâtisse pour « la quarantaine » a aussi été construite un peu en retrait des bâtiments principaux. Quatre emplois ont été sauvés.

Propriétaire de la Ferme Sainte-Catherine et de quatre autres porcheries dans la région, la Coopérative S.C.A. la Seigneurie n'a pas lésiné pour reconstruire. Dès juin, les travaux étaient en marche. Quatre mois plus tard, la Coop est équipée d'une porcherie moderne et automatisée à la fine pointe de la technologie. « Ça nous donnera plus de temps pour prendre soin des bêtes », indique le directeur de la ferme, Roger Gauvin.

Aujourd'hui, la mine réjouie des employés contraste avec les visages longs et sombres qui, impuissants dans le drame, regardaient brûler le commerce porcin il y a huit mois. En cette triste nuit, la maternité de la Ferme Sainte-Catherine a été complètement rasée par les flammes. L'incendie d'origine électrique a causé des pertes supérieures à 1,5 million\$.

Plus de 500 truies et environ 1000 porcelets ont trouvé la mort dans l'incendie. Une perte énorme puisqu'il s'agissait de la base même de la production porcine de cette ferme.

La direction estime aujourd'hui à 7000 porcelets la perte en production pendant la période d'inactivité.

La situation aurait pu être encore plus catastrophique, n'eût été de l'intervention rapide des pompiers volontaires de Pont-Rouge qui, aidés de leurs confrères de Saint-Basile et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ont réussi à circonscire le feu qui menaçait de se propager aux trois autres ailes de la ferme. Plus de 3000 pores ont pu être sauvés grâce à l'efficacité des pompiers qui, malgré des vents non favorables ont empêché les flammes de franchir le corridor qui reliait les bâtisses entre elles.

L'incendie  
avait  
causé  
des pertes  
supérieures  
à 1,5 M \$

650 truies ont été transférées  
en fin de semaine dans la  
nouvelle maternité

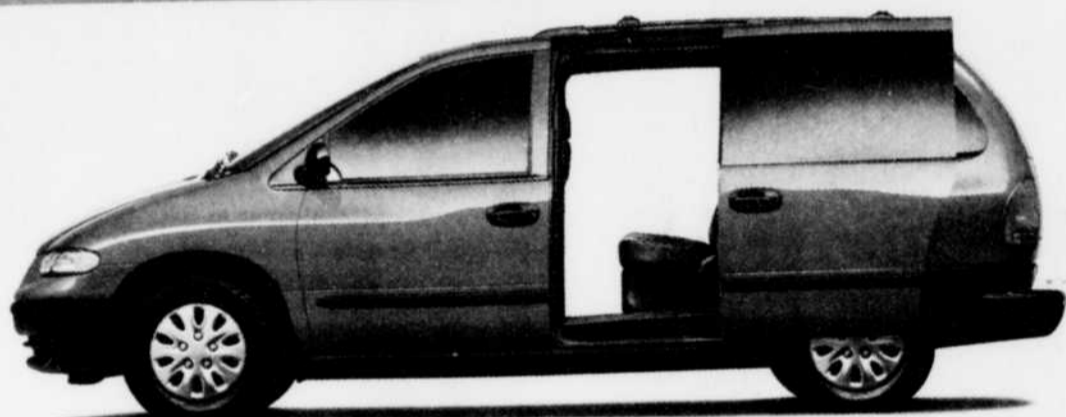
## Sens dessus dessous



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

Chanceux malgré tout, un automobiliste n'a subi que des blessures mineures après que sa voiture se soit retrouvée à l'envers dans le fossé, le long de l'autoroute Laurentienne nord, à Lac-Beauport. Il a tout de même été conduit à l'hôpital. L'accident s'est produit vers 7h30 hier, alors que la chaussée était mouillée.

## Les Autobeaucoup de Chrysler



### Avec ces caractéristiques

Plymouth Voyager/Dodge Caravan 1998

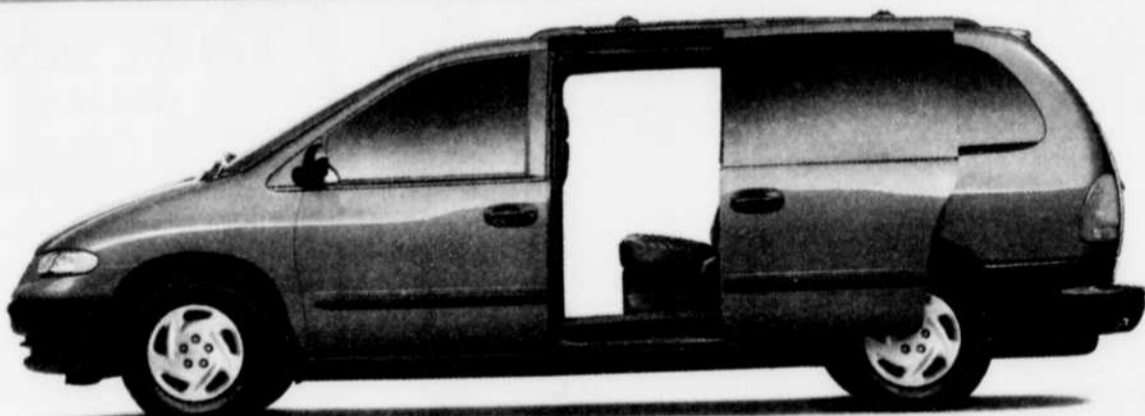
Ensemble 24T + GKD : Deux portes latérales coulissantes • Moteur V6 de 3 litres • Transmission automatique • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo • Sièges pour sept passagers • Banquette arrière sur roulettes Easy Out™ • Deux sacs gonflables • Poutres de renfort latérales • Verrous à l'épreuve des enfants

À  
CE  
PRIX

**239\$** PAR MOIS  
TERME DE  
30 MOIS

comptant initial de 2 355 \$

## Des modèles de perfection



### Avec ces caractéristiques

Plymouth Grand Voyager/Dodge Grand Caravan 1998

Ensemble 28D : Deux portes latérales coulissantes • Moteur V6 de 3,3 litres • Transmission automatique • Climatiseur • Radiocassette AM/FM stéréo • Sièges pour sept passagers • Banquette arrière sur roulettes Easy Out™ • Porte-bagages au toit • Poutres de renfort latérales • Verrous à l'épreuve des enfants • Deux sacs gonflables • Glaces et verrouillage des portes à commandes électriques

À  
CE  
PRIX

**259\$** PAR MOIS  
TERME DE  
30 MOIS

comptant initial de 2 740 \$

La mini-fourgonnette la plus vendue en Amérique du Nord

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



Un plein d'essence  
vous est offert avec  
chaque achat ou location  
d'un modèle 1998.  
(Détail et limites)



VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

\*Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (840 \$) et taxes en sus. Taxe sur le climatiseur en sus (100 \$). Immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander

## KINNEAR'S MILLS

# L'ATR appuie les citoyens opposés au projet de porcherie

IAN BUSSIERES  
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — L'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches (ATCA) et Tourisme Amiante viennent de donner leur appui aux citoyens de Kinnear's Mills, petit village de 360 habitants situé près de Thetford Mines, qui s'opposent à la concrétisation d'un projet de mégaporcherie sur leur territoire.

Déclaré site historique en 1985, le village Kinnear's Mills, avec ses quatre églises, est considéré comme le plus important site patrimonial de la MRC de L'Amiante, en plus de compter sur son territoire le Camping Soleil, qui a reçu cette année 16 000 visiteurs pour 21 447 nuitées en 115 jours d'opération.

Le village  
avait été  
déclaré site  
historique  
en 1985

Les citoyens du village craignent que leur qualité de vie et l'important potentiel touristique de leur patelin ne soient mis en danger par le projet de la ferme GEC, de Saint-Frédéric, de faire passer de 1500 à 2925 le cheptel du parc d'engraissement dont elle est propriétaire dans le rang 13 de Kinnear's Mills.

### ÉTUDES DEMANDÉES

Dans une lettre rédigée récemment, le président de l'ATCA, M. Rivard Beaudoin, a signalé qu'en raison des investissements à matière touristique consentis à Kinnear's Mills, des études d'impacts environnementaux devraient s'imposer afin d'assurer la cohabitation, le cas échéant, d'une

### Tourisme Amiante demande au ministère d'imposer un moratoire complet sur la construction

mégaporcherie dans un milieu où le récréo-tourisme occupe déjà une place importante et où il est susceptible de se développer davantage.

Du côté de Tourisme Amiante, dont M. Beaudoin est également le président, on demande tout simplement au ministère de l'Environnement et de la Faune d'imposer un moratoire complet sur la construction et l'agrandissement de fermes porcines sur lisier, sur le territoire de Kinnear's Mills et de la région, et ce, tant et aussi longtemps que le ministère n'y aura pas réalisé une étude sur les impacts environnementaux de cette industrie.

## L'interdiction fait aussi des victimes en France

THETFORD MINES — Les régions de Thetford Mines et d'Asbestos ne sont pas les seules victimes de l'interdiction de l'amiante décrétée par la France depuis le mois de janvier. En effet, les communes françaises se voient ainsi forcées par le gouvernement Chirac de désamianter tous leurs édifices, une procédure extrêmement coûteuse pour laquelle elles ne reçoivent aucune subvention.

De passage au Musée minéralogique et minier de Thetford Mines, lors d'un échange culturel avec la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le maire de la commune de Barmainville, M. Jean-Pierre Demouy, a signalé que pour cette raison, plusieurs de ses homologues préféreraient que le gouvernement ait une politique plus souple face à l'amiante, même s'il est prouvé que ce produit est cancérigène.

### PAS PEUR

« Heureusement, nous n'avions pas d'édifice floqué à l'amiante sur notre territoire. Mais je connais des communes qui ont dû déboursier d'importantes sommes pour désamianter », a expliqué M. Demouy. Il a signalé que la toiture du gymnase de l'école que fréquentent ses enfants avait dû être désamiantée et que cette procédure avait coûté près de 60 \$ Can le mètre carré !

« Personnellement, je n'ai pas peur de l'amiante. Mais nous n'avons pas le choix de désamianter puisque c'est une directive gouvernementale ! », a poursuivi M. Demouy. Celui-ci a pu voir de près des échantillons de chrysotile, au Musée minéralogique, et constater de visu l'évolution de la salubrité et de la sécurité des techniques d'extraction, lors de sa visite de la mine Lac d'amiante.

Pour prouver qu'il n'avait vraiment pas peur de l'amiante, M. Demouy a accepté d'observer de près une roche contenant un fort pourcentage de fibre chrysotile. Il a même « osé » en acheter un échantillon à la boutique de souvenirs. « De retour chez nous, je vais montrer à mes concitoyens ce que c'est de l'amiante. Je leur dirai aussi que je suis descendu dans une mine d'amiante et que j'en suis ressorti vivant ! », a-t-il lancé, mi-sérieux, mi-blagueur.

### PSYCHOSE CALMÉE

D'après M. Demouy et son confrère André Lалуque, maire de Guilleville, la psychose de l'amiante en France s'est calmée par rapport à l'an dernier. Elle avait touché davantage les grandes villes que les petites communes. « Les gens ne parlent pas énormément d'amiante chez nous, d'autant plus qu'il y en a peu ou pas dans nos bâtiments », a signalé M. Lалуque.

Par ailleurs, MM. Demouy et Lалуque savaient déjà, avant de se rendre à Thetford Mines, que cette région du Québec avait décrété un boycott des vins de France, en riposte à l'interdiction de l'amiante du gouvernement Chirac. « C'est de bonne guerre ! », a commenté Jean-Pierre Demouy. I.B.

## Les femmes sous-représentées dans les structures de la région de l'Amiante

THETFORD MINES — Même si elles représentent 50,9 % de la population de la MRC de l'Amiante, les femmes y sont sous-représentées au sein des structures socio-économiques régionales, comparativement à ailleurs au Québec ou même dans la région Chaudière-Appalaches.

Comme le démontrent des statistiques compilées par le Centre de référence pour les femmes de la région de l'Amiante, on ne compte qu'une femme maire sur 26 municipalités pour un pourcentage de 3,8 % et seulement 25 conseillères municipales sur 160, un pourcentage de 15,6 %. En Chaudière-Appalaches, 6,5 % des maires sont des femmes, et ce taux augmente à 9,1 % si on analyse la totalité des municipalités de la Belle Province. Pour ce qui est des conseillers municipaux, l'Amiante est encore une fois sous la moyenne de la région 12, où 16,3 % des conseillers sont des femmes, et du Québec, où ce pourcentage s'élève à 20,1 %.

La situation est semblable dans toutes les autres institutions de l'Amiante. Par exemple, dans les caisses populaires, seulement 20 % des postes de direction, 23 % des postes d'administrateurs et 18,6 % des postes du conseil de surveillance sont occupés par des femmes.

Au CLSC Frontenac et à Carrefour jeunesse emploi, on parle respectivement de 33 % et 30 % de femmes au sein des conseils d'administration, alors que la Société d'aide au développement des collectivités, la coopérative alimentaire Cooprix de Thetford Mines et le Musée minéralogique et minier ne comptent respectivement que 15,4 %, 22 % et 9 % d'administrateurs de sexe féminin. Finalement, aucune femme ne siège au conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Amiante.

### HÉRITAGE MINIER

Selon M<sup>me</sup> Francine Chamberland-Vien, coordonnatrice du Centre de référence pour les femmes, cette sous-représentation est probablement due à l'héritage minier de la région. « Thetford Mines est une ville minière très conservatrice. Les mines d'amiante ont longtemps été le principal employeur et on retrouve très peu de femmes dans cette industrie », a-t-elle expliqué.

La coordonnatrice a poursuivi en précisant que cela reflétait la mentalité des gens d'une certaine époque et qu'il fallait maintenant passer à une autre époque. « En 1976, il n'y avait aucune femme siégeant dans les conseils d'administration de la région. Des progrès ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire », souligne M<sup>me</sup> Chamberland-Vien, pour qui une représentativité de 30 % de femmes dans chaque structure de la région serait un objectif souhaitable d'ici quelques années.

Pour atteindre ce but, le Centre de référence pour les femmes a d'ailleurs obtenu une subvention de 10 000 \$ du Programme de promotion de la femme de Condition féminine du Canada. Cette somme servira à financer le projet « Femmes et pouvoir », dont le but est justement de collaborer à l'augmentation de la représentativité des femmes aux instances décisionnelles de l'Amiante. I.B.

## Ultra marathonien pour l'amiante

Charles Lacroix ira courir 100 km pour convaincre qu'on peut être mineur à Thetford Mines... et en santé

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Le marathonien thetfordois Charles Lacroix, qui vient de perdre un emploi de 27 ans à la mine British Canadian, souhaite prendre part à l'ultra-marathon de Milo, en France, au mois de septembre 1998, afin de prouver à nos cousins que ce minerai est sans danger lorsqu'on l'utilise de façon sécuritaire.

Comme Michel Champagne, Guy Guéret, Pierre Laliberté et Eudore Lemay, ces résidents d'Asbestos qui ont couru en avril le Marathon de Paris, celui qu'on surnomme le « mineur du Nord » sur la scène internationale veut faire sa part pour démontrer qu'on peut vivre en santé dans une ville entourée de mines d'amiante.

Charles Lacroix a l'intention de compléter l'ultra-marathon de Milo, pour lequel il a remporté une paire de billets en terminant l'ultra-marathon de Saint-Donat en 12 heures, 34 minutes

**Asbestos finance ses coureurs, Thetford pas du tout**

et 7 secondes. Voilà l'une de ses meilleures performances en carrière. Elle lui a valu le 21<sup>e</sup> rang sur 61 coureurs.

Le « mineur du Nord » a commencé il y a deux ans à courir des ultra-marathons, des épreuves de 100 km, après avoir couru pas moins de 52 marathons et fait plus de 50 000 km au pas de course aux quatre coins de l'Amérique en près de 22 ans de carrière. L'événement de Milo regroupera 4000 coureurs

Ultra-marathonien de 47 ans devra

cependant relever un autre défi de taille avant d'être capable de promouvoir l'amiante et la région de Thetford Mines à Milo: celui de trouver des commandites pour les quelque 6000 \$ nécessaires à son voyage, notamment pour ses dépenses en équipement, le transport de son accompagnateur et leurs frais de séjour en France.

Depuis le début de sa carrière, Charles Lacroix déplore ce manque d'aide financière de la région, d'autant qu'il s'est toujours présenté en symbole du fait que l'amiante pouvait être utilisé sécuritairement. Malgré cela, il n'a jamais eu droit, pendant deux décennies de course, au même appui financier fourni aux marathoniens d'Asbestos par les entreprises de leur région.

Ceux-ci avaient d'ailleurs invité le « mineur du Nord » à les accompagner au Marathon de Paris. Mais Charles Lacroix avait dû décliner l'invitation... pour des raisons financières. Il promet cependant de se reprendre de belle façon à Milo, l'an prochain.

# Vente pour les aînés

Le mardi 4 novembre

**Un seul jour!**

**15%\* de rabais**

sur les vêtements mode, le mobilier, le linge de maison et davantage.

**Plus pas de TPS<sup>+</sup>**

sur gros électroménagers, appareils électroniques, petits appareils électriques, appareils de soins personnels, aspirateurs, moquette et articles sur roulettes pour bébés.



\*Offre en vigueur pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Exceptions: produits de beauté, fragrances, produits de soins corporels et de bain, concessions et services, chaussures Easy Spirit, chèques-cadeaux Eaton, articles Jockey et Calvin Klein, vêtements et accessoires mode Liz Claiborne et Guess, collections designer à prix courant et à prix de vente pour hommes et femmes, accessoires Mont Blanc, chaussures Prospector, serviettes Eaton Home et Royal Velvet, lunettes de soleil Sunglass Hut, bracelets de montre, bijoux de succession et bijoux fins à prix de vente et de liquidation, montres Gucci et Prestige. <sup>+</sup>Nous déduisons un montant équivalent à la TPS du total de vos achats. Sont exclus de cette offre: téléviseurs GAOO Panasonic, cassettes audio et vidéo pré-enregistrées, disques compacts, appareils-photo 35 mm à prix de liquidation et pellicules. Ces offres de rabais ne peuvent être jumelées ni être combinées à d'autres offres de rabais de taxe.

# LE QUÉBEC LE CANADA

## Le soldat blessé était un espion Mission aérienne

(PC) — Une soi-disant patrouille de routine à la suite de laquelle un militaire a subi des blessures à un oeil, attribuées à un rayon laser, était en fait une opération de filature hautement sophistiquée contre un navire russe soupçonné d'espionner des sous-marins nucléaires américains.

Des documents divulgués récemment au sujet de l'incident survenu le 4 avril dernier au large de l'île de Vancouver montrent que l'armée canadienne surveillait de près le cargo MV Kapitan Man alors que celui-ci croisait dans les eaux de la côte Ouest.

L'opération de surveillance, sous commandement canadien, a été interrompue après qu'un des six membres de l'équipage de l'hélicoptère Sea King, le lieutenant Jack Daley, des services de renseignements américains, se soit plaint de douleurs à l'oeil présumément causées par un rayon laser originant du cargo.

### ECLAIR ROUGE

Le navire devait par la suite être fouillé dans le port de Tacoma, dans l'État de Washington, parce qu'une photo prise par le lieutenant Daley montrait un éclair rouge sur le pont du bateau, laissant croire à un rayon laser. Mais aucun appareil laser n'a été retrouvé, et une analyse détaillée de la photographie n'a pas permis de déterminer s'il s'agissait bien d'un rayon laser.

Selon un rapport, l'équipage du navire aurait pu avoir suffisamment de temps pour faire disparaître les preuves avant qu'on ne procède à la fouille. Des spécialistes médicaux de l'armée américaine ont néanmoins conclu que l'oeil du lieutenant Daley avait été temporairement endommagé par un fort rayon laser pulsatif.

Quatre des cinq autres membres d'équipage, tous Canadiens, y compris le capitaine Pat Barnes, pilote, se sont également plaints de problèmes oculaires, mais des spécialistes ont été incapables de relier leurs problèmes à un rayon laser. Tous ont recouvré la santé. L'incident a été passé sous silence jusqu'à ce que le Washington Times raconte l'histoire, le 14 mai, en citant un rapport secret du Pentagone.

Des porte-parole militaires avaient alors réagi en affirmant que le Sea King effectuait « une patrouille militaire de routine » lorsqu'il a vu le Kapitan Man. Mais des documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information montrent que le navire faisait en réalité l'objet d'une filature des services d'espionnage militaires depuis plusieurs jours.

Le Canada et la Russie ont signé en 1991 un accord militaire interdisant, à bord des navires, le recours aux lasers susceptibles de blesser des gens ou d'endommager de l'équipement. Mais le Kapitan Man, un navire civil, était exempté de cette disposition.

À la suite de l'incident du 4 avril, le ministère des Affaires étrangères a préparé une note de protestation diplomatique, mais il a finalement décidé de ne pas la transmettre, étant donné qu'on n'avait retrouvé aucune preuve de la présence d'un dispositif au laser sur le navire.

PEKIN — L'arrivée du premier ministre québécois Lucien Bouchard en Chine s'est faite hier en fin d'après-midi, sans tambour ni trompette et, surtout, sans la moindre velléité de guerre de drapeaux.

Le chef de file de Mission Québec, qui amène dans son sillage 143 hommes et femmes d'affaires, a été accueilli avec sobriété à sa descente à l'aéroport de Pékin.

Devant un bâtiment gris et austère, du plus pur style moscovite « filiale communiste oblige », les mats s'aliginaient sans qu'un emblème national ne flotte, pas même celui de la Chine, dans l'air visiblement polluée de la capitale.

En fait, le seul drapeau aperçu se trouvait sur le capot d'une des limousines — de marque canadienne — appartenant à l'ambassade du Canada. Et encore, une automobile uniquement arborait cet étendard « le flag sur le hood » aurait ironisé certains souverainistes, il y a peu de temps encore.

À ses premiers pas en sol chinois, M. Bouchard a d'abord serré la main de l'ambassadeur canadien Howard Balloch, puis, celle de la représentante du

ministère chinois du Commerce extérieur et de la coopération économique, madame Lidan. Aucun discours n'a été prononcé.

La cérémonie d'accueil n'a duré que deux minutes. M. Bouchard a tout de suite quitté pour l'hôtel où il séjournera durant sa visite à Pékin.

Ils sont quelques-uns à attendre le début de la mission commerciale. La fébrilité constatée au décollage s'est maintenue tout au long du vol (plus de 17 heures) vers l'Empire du Milieu.

Debout, obstruant les allées, souriants comme des collégiens réalisant un bon coup, les 143 hommes d'affaires attendaient avec impatience le début des rencontres avec leurs — espèrent-ils — futurs partenaires chinois.

Jacques Poudrier, dont l'entreprise, Signaflex, oeuvre dans la robotique véhiculaire, secteur hautement spécialisé, en est à son premier voyage en Chine. Et il n'en espère pas moins s'entendre avec un vis-à-vis chinois dont il ignore l'identité. « Si tout se déroule comme prévu, nous pensons déjà signer des ententes, en raison de la complémentarité avec d'autres entreprises. Je prévois des retombées bien-tôt », avance le dirigeant de la firme établie à Victoriaville.

### LE SIROP D'ÉRABLE

Madame Marlène Jolicoeur, de la Ferme de l'érable ombragée, de la Guadeloupe en Beauce, écoule déjà le dixième de sa production de sirop d'érable en Asie. Mais c'est Taiwan et le Japon. Elle espère réaliser une percée sur la Chine continentale.

« C'est un premier contact, admet la directrice des exportations. Si nous si-

gnons des ententes, tant mieux. Mais nous ne l'envisageons pas tout de suite ».

Ce lundi matin, par contre, c'est au secteur de l'énergie qu'appartient

l'honneur d'ouvrir la série de rencontres officielles avec les autorités chinoises. M. Bouchard rencontre le vice-ministre de l'énergie électrique, Zha Keming.

# C'est parti!

## Mission Québec reçue par l'ambassadeur canadien et un représentant du ministre du commerce

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil



Michel Corbeil

MISSION QUÉBEC

## Hydro convoite des projets de 2,5 milliards \$

PEKIN — Hydro-Québec s'amène en Chine dans l'espoir d'obtenir d'ici cinq ans la maîtrise d'oeuvre de projets totalisant 2,5 milliards \$, mais avec des investissements de 250 millions \$.

Le président d'Hydro-Québec International, Michel Clair, explique que les besoins chinois sont tout à fait énormes, en hydroélectricité, mais aussi en construction de lignes de transport. Hydro-Québec a aussi des visées plus modestes pour des projets de centrales thermiques. La société d'État vise à être dans des projets où elle contrôlera 40% des parts, ce qui en fera le meneur de jeu.

Les cibles apparaissent à M. Clair réalisables dans la mesure où Hydro-Québec entretient de sérieux espoirs pour deux projets hydroélectriques de 500 millions \$, au total, de même que pour un projet d'interconnexion de 2 milliards \$. « Nous envisageons dans ce contexte d'investir 200 à 250 millions \$, en équité sur cinq ans ».

Devant ces hôtes chinois, le premier ministre québécois Lucien Bouchard a rappelé le virage amorcé par Hydro-Québec. La société d'État a désormais une marge de manoeuvre de 1,2 milliards \$ à investir à l'étranger.

Il a vanté Hydro-Québec dont l'expertise, a-t-il laissé entendre, cadre avec les besoins de la Chine. C'est particulièrement vrai, a-t-il dit, dans le domaine du transport de l'énergie et de barrages. Pour le transport de l'énergie, comme au Québec, les centres de production de l'hydroélectricité sont très loin des villes qui consomment l'énergie.

### DROITS DE L'HOMME

La Chine est une puissance qui vit une véritable révolution, ce qui s'applique également au droit démocratique.

C'est l'ambassadeur du Canada en Chine, Howard Balloch, qui a fourni cette indication, hier matin, à Pékin, lors du déjeuner inaugurant les travaux de Mission Québec. Dans un discours prononcé exclusivement en français, il a mis en évidence les changements dans le paysage politique, social et économique de l'Empire du Milieu.

Prenant à son tour la parole, le premier ministre Lucien Bouchard a relevé que la question des droits de l'homme n'est pas toujours à la hauteur des attentes des pays démocratiques. Il a réitéré percevoir des changements importants à cet égard. M.C.

### Quatre des cinq autres militaires se sont plaints

mée américaine ont néanmoins conclu que l'oeil du lieutenant Daley avait été temporairement endommagé par un fort rayon laser pulsatif.

Quatre des cinq autres membres d'équipage, tous Canadiens, y compris le capitaine Pat Barnes, pilote, se sont également plaints de problèmes oculaires, mais des spécialistes ont été incapables de relier leurs problèmes à un rayon laser. Tous ont recouvré la santé. L'incident a été passé sous silence jusqu'à ce que le Washington Times raconte l'histoire, le 14 mai, en citant un rapport secret du Pentagone.

Des porte-parole militaires avaient alors réagi en affirmant que le Sea King effectuait « une patrouille militaire de routine » lorsqu'il a vu le Kapitan Man. Mais des documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information montrent que le navire faisait en réalité l'objet d'une filature des services d'espionnage militaires depuis plusieurs jours.

Le Canada et la Russie ont signé en 1991 un accord militaire interdisant, à bord des navires, le recours aux lasers susceptibles de blesser des gens ou d'endommager de l'équipement. Mais le Kapitan Man, un navire civil, était exempté de cette disposition.

À la suite de l'incident du 4 avril, le ministère des Affaires étrangères a préparé une note de protestation diplomatique, mais il a finalement décidé de ne pas la transmettre, étant donné qu'on n'avait retrouvé aucune preuve de la présence d'un dispositif au laser sur le navire.

## Mélisandre au pays des merveilles



La petite Mélisandre Olivier de Saint-Vallier de Bellechasse, ci-dessus, a réalisé le rêve de sa vie, au cours de l'été, alors que ses parents lui ont permis de visiter le village dédié à son héroïne, Anne, de La Maison aux Pignons Verts, à Cavendish, île-du-Prince-Édouard. Des milliers de personnes ont réalisé la même excursion, au cours de la dernière saison.

## Bouchard, Chrétien et Céline Dion descendent tous de... Charlemagne, selon la Société généalogique

NORMAND DELISLE  
Presse canadienne

QUÉBEC — Qu'ont en commun Lucien Bouchard, Jean Chrétien et la chanteuse Céline Dion? Ils descendent tous en ligne directe de l'empereur Charlemagne, roi des Francs de l'an 768 à 814.

C'est ce qu'explique, preuves à l'appui, la très sérieuse Société généalogique canadienne-française dans la dernière livraison de son bulletin intitulé *Mémoires*.

### FILLES DU ROY

Sous la plume de quatre chercheurs, dont le spécialiste René Jetté, une recherche généalogique établit que bon

nombre de Québécois, dont les deux premiers ministres Bouchard et Chrétien, et la chanteuse Dion, descendent

directement de Catherine Baillon, une Fille du Roy arrivée à Québec en 1669.

Les Filles du Roy étaient des femmes recrutées en France par le roi Louis XIV et envoyées en Nouvelle-France pour y épouser des colons. Près de 1000 femmes vinrent ici entre 1665 et 1673.

Catherine Baillon a épousé Jacques Miville dit Deschesnes le 12 novembre 1669 à Québec. Elle a eu une nombreuse descendance.

Mais Catherine Baillon venait de la

noblesse. Son père était Alphonse Baillon, seigneur de La Mascotterie.

Les recherches ont permis de remonter 29 générations avant Catherine Baillon, jusqu'à Bernard, roi d'Italie mort en 815, lui-même fils de Pépin Ier, aussi roi d'Italie dé-

cédé en 795, et dont le père était nul autre que Charles Ier, dit Charlemagne, roi des Francs, époux de la reine Hildegarde.

Charlemagne a été couronné empereur d'Occident à Rome par le pape Léon III le jour de Noël de l'an 800.

Outre le professeur René Jetté, diplômé en histoire et en démographie

de l'Université de Montréal, les trois autres auteurs de l'article sont l'universitaire américain John P. DuLong, et deux membres de la Société généalogique, Roland-Yves Gagné et Gail Moreau.

### UN DICTIONNAIRE

M. Jetté est également l'auteur d'un Dictionnaire généalogique publié aux Presses de l'université de Montréal, et d'un Traité de généalogie publié au même endroit.

Le président de la Société généalogique, Normand Robert, a expliqué en entrevue à la Presse Canadienne que cette recherche démontre que les Québécois ne sont pas tous des descendants de milieux modestes, comme on

a toujours cherché à le faire croire.

« Le côté noble de la société québécoise est mis en évidence par des travaux de ce genre », a expliqué M. Robert.

Il a noté que les recherches généalogiques sont facilitées ici même au Québec à cause de la précision et de l'excellente qualité des registres religieux et civils qui ont été conservés.

De plus, le caractère prolifique des premiers arrivants français au Canada fait en sorte que beaucoup de gens peuvent constater qu'ils en sont des descendants directs.

« Les incidences sont moins fortes lorsque les ancêtres sont arrivés vers la fin du régime français », a conclu M. Robert.

# Ottawa prépare un « plan A » amélioré

## Pour l'heure, le fédéral laisse tout le terrain aux provinces

HUGUETTE YOUNG  
Presse canadienne

OTTAWA — Alors que presque toutes les provinces ont entamé un processus de consultation publique sur la Déclaration de Calgary, les forces fédéralistes prendront plusieurs initiatives au cours des prochains mois pour offrir un « plan A amélioré » aux Québécois.

Pour l'heure, le gouvernement fédéral laisse tout le terrain aux provinces.

Mais si Ottawa sent que les consultations provinciales dérapent, cela pourrait changer. Le fédéral pourrait alors tenir une consultation nationale, mais aucune décision finale n'a été prise, assurait récemment le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.

Conscient que la Déclaration de Calgary ne demeure qu'un « minimum » pouvant être amélioré, le gouvernement fédéral n'a pas joué sa dernière carte, soulignait sous le couvert de l'anonymat une source fédérale autorisée. Il garde toute sa marge de manoeuvre.

« On veut être capable de blâmer les

provinces s'il le faut », dit-on. L'idée derrière ces consultations provinciales, c'est de créer un mouvement de masse en faveur des principes de Déclaration: reconnaissance du Québec comme une « société unique » et égalité des provinces.

En septembre, neuf premiers ministres ont pris l'engagement de consulter leur population pour faire avancer le dossier de l'unité canadienne. La Déclaration de Calgary sert de cadre de discussion.

Le but recherché, c'est de dégager un consensus sur Calgary et de faire adopter une résolution d'appui dans les assemblées législatives de chacune des provinces. Ottawa suivrait. En somme, on veut donner des munitions au chef libéral Daniel Johnson pendant la prochaine campagne électorale au Québec.

Les attentes sont également grandes face à la rencontre fédérale-provinciale de décembre sur le renouvellement de l'union sociale.

Le chef conservateur Jean Charest s'est déjà engagé en faveur du principe de la « codécision » en matière de ges-

tion des programmes sociaux pendant la campagne électorale. Les Québécois y ont vu un gage du renouvellement de la fédération, analyse-t-on à Ottawa.

Ce thème, les libéraux fédéraux ont l'intention de l'emprunter. « La codécision, le fédéral évolue vers ça », indiquait-on dans l'entourage du gouvernement. Selon l'un des conseillers libéraux, Serge Joyal, Ottawa s'attend de mettre « un plan d'action sur la table » en décembre en matière d'union sociale.

Entre-temps, dans la plupart des provinces, le processus de consultation est enclenché.

Lignes 1-800, sites Web, courrier électronique, forums de discussion, l'exercice a été lancé en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, à Terre-Neuve et dans les provinces maritimes. L'Ontario est sur le point de le faire.

Le gouvernement québécois de Lucien Bouchard, qui était absent à Calgary, boude l'exercice. Il n'est cependant pas écarté qu'Ottawa consulte les Québécois, a indiqué le premier mi-

nistre Jean Chrétien.

En Alberta, 30 000 personnes ont déjà répondu à l'appel. Et dans 60 à 70 % des cas, les Albertains réagissent favorablement aux sept principes énoncés dans la Déclaration de Calgary.

En Saskatchewan, on va droit au but. Dans le questionnaire envoyé à tous les foyers, on affirme que Calgary

n'est pas une entente conçue spécialement pour le Québec au détriment des autres provinces. Et on invite les citoyens à s'y rallier

« afin de laisser un Canada uni à nos enfants ». La province tiendra plus de 100 réunions au cours des deux prochaines semaines.

S'il y a des dérapages, ils viendront probablement de la Colombie-Britannique, craignent les ministres du gouvernement Chrétien.

Le bouillant premier ministre Glen Clark est loin d'être un allié sûr d'Ottawa. Il n'était pas enthousiaste à l'égard de l'entente de Calgary. Et le dossier du saumon a creusé davantage les rivalités entre la province et le fédéral.

## Attention, arachides! (bis)

MONTRÉAL (PC) — L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise les personnes allergiques aux arachides de ne pas consommer les tablettes de chocolat « Halbbitter Ritter Sport nature » vendues en emballages de 100 grammes.

Ces tablettes de chocolat importées d'Allemagne contiennent des arachides alors que l'étiquette n'en fait pas mention. Les emballages faisant l'objet du rappel portent le numéro de lot 25.90 LF04, et leur code CUP est 050 255 020 001.

### ALLEMAND

Le produit est importé d'Allemagne et distribué au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario par la société Husky Food Importers and Distributors, de Woodbridge, en Ontario.

Ces tablettes de chocolat ne posent aucun risque pour les consommateurs qui ne sont pas allergiques aux arachides. Aucune maladie n'a été signalée en rapport avec ce produit, note l'agence fédérale.

L'importateur a entrepris de retirer les tablettes du marché, sous la supervision de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Calgary, un minimum pouvant être amélioré

### ÉDITION



Jean Charest

## Le parti de Charest ne communique pas très efficacement

MONTRÉAL (PC) — Le Parti conservateur de Jean Charest éprouve de sérieuses carences au chapitre des communications, tant auprès de ses propres militants que de la population en général. C'est là du moins ce que prétendent les auteurs d'une biographie du leader tory, intitulée *L'Homme des défis*, qui paraîtra à la mi-novembre.

Cette biographie, qui est l'oeuvre des journalistes Henri Motte et Monique Guillot, est publiée par les éditions Balzac-Legriot, de Montréal.

« Si Jean Charest apparaît comme un communicateur-né, le parti en lui-même semble avoir plusieurs failles. »

### UN CHEF DISTANT

« Contrairement à Brian Mulroney qui était très proche de ses troupes, Jean Charest, pour de nombreux militants, semble distant et ne donne pas l'impression d'être à l'écoute de leurs préoccupations quotidiennes », estiment notamment les auteurs.

Le livre rappelle par ailleurs les principaux jalons de la carrière de ce jeune avocat, qui a fait son entrée en politique chez les conservateurs en se joignant au clan de Joe Clark. Cela ne devait pas lui faciliter la tâche par la suite, tant pour obtenir l'investiture de son parti dans Sherbrooke en 1984 que lors de la campagne au leadership, qu'il devait concéder à Kim Campbell en 1993.

On rappelle en outre sa démission du cabinet Mulroney en 1990, alors que ministre d'État au sport amateur, il avait admis avoir fait un faux pas en téléphonant au juge Yvan Macerola, qui devait statuer dans la cause de l'entraîneur Daniel Saint-Hilaire, écarté de l'équipe canadienne d'athlétisme.

Les auteurs évoquent entre autres le comité parlementaire sur la Constitution qu'il a présidé en 1990 et rappellent que les conclusions de son rapport avaient été rejetées par le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et avaient en quelque sorte contribué à la démission de Lucien Bouchard, qui allait peu après fonder le Bloc québécois.

Sur le plan personnel, on apprend que Jean Charest aime faire bonne chère et qu'il a une prédilection pour la cuisine italienne.

Toutefois, il a dû s'imposer un régime lorsque « beaucoup de gens lui ont fait remarquer que son aspect rondouillard ne reflétait pas l'image dynamique qu'il devait projeter ».

## Les nouvelles Honda s'envolent vite. Aussi vite que ces offres.

### ÉVÈNEMENT

## EN TÊTE DE LIGNE

### HONDA



LOCATION EN TÊTE  
BERLINE CIVIC LX 1998  
**218\$\***  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
VERSEMENT INITIAL DE 740 \$, PDSF DE 15 700 \$\*

La berline Civic LX comprend : • Technologie LEV (véhicule à faibles émissions polluantes) • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40 • Conduits de chauffage à l'arrière • 2 coussins gonflables (SRS) • Boîte manuelle à 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec 4 haut-parleurs • Colonne de direction réglable • Direction assistée • Freins assistés • 2 rétroviseurs télécommandés • Moulures de protection latérales • Roues de 14 po avec enjoliveurs à 8 rayons

LOCATION EN TÊTE  
BERLINE ACCORD LX 1998  
**318\$\***  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
VERSEMENT INITIAL DE 2 110 \$, PDSF DE 24 800 \$\*



L'Accord la plus populaire comprend : • Moteur VTEC 2,3 L de 150 chevaux • Technologie LEV (véhicule à faibles émissions polluantes) • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues, barres stabilisatrices avant et arrière et barres d'accouplement multiples à l'arrière • Antivol immobilisateur • 2 coussins gonflables (SRS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec verrouillage du convertisseur de couple et détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Glaces teintées vertes thermoabsorbantes contribuant à protéger les occupants et l'intérieur de la chaleur et des ultraviolets • Glaces électriques • Serrures électriques et rétroviseurs à double commande • Programmeur de vitesse • Direction assistée • Freins assistés • Chaîne AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs



LOCATION EN TÊTE  
ODYSSEY 1998  
**298\$\***  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
VERSEMENT INITIAL DE 2 550 \$, PDSF DE 29 800 \$\*

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.  
**4,8%\*\***  
FINANCEMENT D'USINE MAXIMUM DE 60 MOIS  
OFFERT POUR TOUTES LES ODYSSEY 1998 ET 1997 NEUVES.

L'Odyssey comprend : • Moteur VTEC 2,3 L de 150 chevaux • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues, avec barres stabilisatrices avant et arrière • Antivol immobilisateur • Marchepied protégeant le pare-chocs arrière • Compte-tours • 2 coussins gonflables (SRS) • Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage (ABS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec verrouillage du convertisseur de couple et détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Serrures de sécurité aux portes arrière • Glaces teintées vertes thermoabsorbantes contribuant à protéger les occupants et l'intérieur de la chaleur et des ultraviolets • Glaces, serrures et rétroviseurs électriques • Programmeur de vitesse • Colonne de direction réglable • Chaîne AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs • Banquette arrière se repliant dans le plancher • 6 ou 7 places

LOCATION EN TÊTE  
CR-V LX 1997  
**298\$\***  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
VERSEMENT INITIAL DE 1 950 \$, PDSF DE 26 800 \$\*

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.  
**4,8%\*\***  
FINANCEMENT D'USINE MAXIMUM DE 60 MOIS  
OFFERT POUR TOUTES LES CR-V 1997 NEUVES.



La CR-V LX comprend : • Moteur 2,0 L à DACT de 126 chevaux • Système RealTime™ à 4 roues motrices • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • 2 coussins gonflables (SRS) • Freins assistés avec antiblocage (ABS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec verrouillage du convertisseur de couple et détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC à grand rendement, avec système de filtration micrométrique de l'air • Glaces, serrures, rétroviseurs et télécommande du hayon vitre électriques • Programmeur de vitesse • Colonne de direction réglable • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique • Compartiment étanche pour l'eau, la glace et le linge humide • Table à pique-nique pliante et amovible • Prises 12 V avant et arrière • Table centrale pliante • Bavettes garde-boue arrière

Offres de location-bail et de financement d'achat faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. \* Programme de location-bail de véhicule neuf portant sur la berline Civic LX (modèle EJ633W) 1998, la berline Accord LX (modèle CG564W) 1998, l'Odyssey (modèles RA384W et RA386W) 1998 et la CR-V LX (modèle RD185V) 1997. Selon le cas, versement mensuel de 218 \$, 318 \$, 298 \$ ou 298 \$ pendant 48 mois pour un total de 10 464 \$, 13 264 \$, 14 304 \$ ou 14 304 \$. Selon le cas, versement initial de 740 \$, 2 110 \$, 2 550 \$ ou 1 950 \$ ou échange équivalent, première mensualité et dépôt de garantie de 275 \$, 400 \$, 375 \$ ou 375 \$ exigibles. Programmes sans versement initial également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$ dans tous les cas), taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. † Transport et préparation (850 \$ dans tous les cas), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. \*\* Programme de financement à 4,8 % portant sur toutes les Odyssey 1998, 1997 et CR-V 1997, pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 4,8 % = 458,77 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 020,96 \$ ; coût total : 22 020,96 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Offres d'une durée limitée. Informez-vous chez un concessionnaire Honda.



COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR UN CATALOGUE OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION



LES OTQ À TAUX PROGRESSIF

# Du rendement! Sans risques.

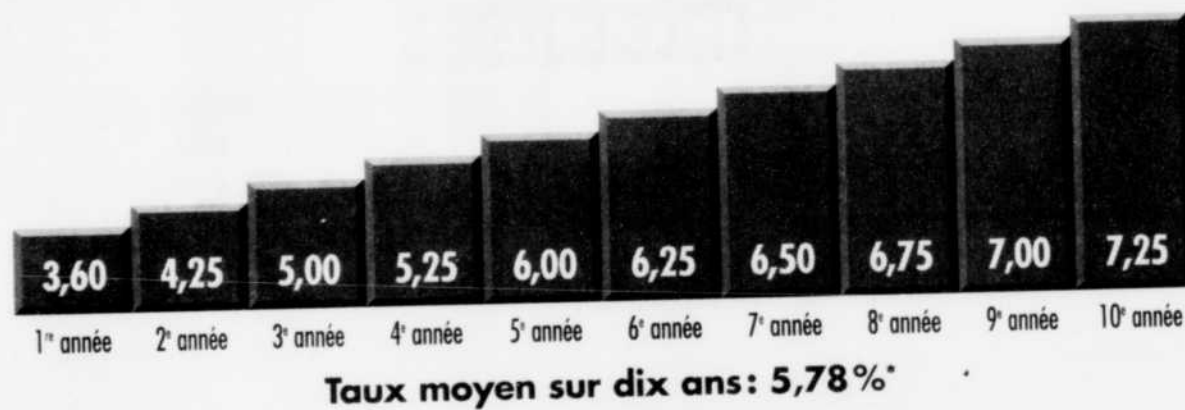
Vous cherchez un produit financier qui donne d'excellents rendements tout en protégeant votre capital? N'attendez plus: achetez des Obligations à terme du Québec (OTQ) à taux progressif dès aujourd'hui. Parce que le temps, c'est de l'argent.

## POURQUOI DES OTQ À TAUX PROGRESSIF?

Tout simplement parce qu'il est difficile de trouver mieux. **Comparez, vous verrez!**

- **Garanties** par le gouvernement du Québec, **sans limite de capital**, elles sont absolument sans risques.
- Leurs taux progressifs **garantis pour chacune des dix prochaines années** sont des plus concurrentiels.
- Elles sont **remboursables chaque année**, sans pénalité, à leur date anniversaire.
- Elles sont **admissibles** au **REER** et au **FERR**.

Et mieux encore, vous avez tout intérêt à garder vos OTQ à taux progressif le plus longtemps possible puisque leur rendement croît avec les années. Consultez le tableau pour en suivre la progression.



**COMPAREZ:**  
**3,60%**  
**LA PREMIÈRE ANNÉE.**

## C'EST TOUJOURS LE TEMPS DE BIEN FAIRE.

Pour vous procurer des OTQ à taux progressif dès aujourd'hui, c'est tout simple: appelez un agent d'investissement de Placements Québec au 1 800 463-5229 ou au (418) 521-5229, **du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis de 9 h à 17 h jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre**. Elles sont également offertes chez les courtiers en valeurs mobilières, les intermédiaires en assurance et dans les institutions financières. Les formulaires et dépliants sont disponibles dans les bureaux de **Communication-Québec** et dans plus de **1 000 bureaux de poste corporatifs**.

\*Taux offerts sur la base de versements annuels d'intérêts.  
IMPORTANT: le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts en tout temps.

 **PLACEMENTS  
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous  
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

**1 800 463-5229**

**LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC**

Québec ::

## MONTREAL

# La fusion des grandes sociétés de transport public est engagée

## Les villes lancent le débat

MONTREAL (PC) — Le monde municipal a commencé hier à poser ses conditions à la fusion des trois grandes sociétés de transport de la région de Montréal, souhaitée le même jour par le ministre d'État à la métropole, Robert Perreault.

Ce dernier, précisant les intentions du gouvernement du Québec, a entraîné les usagers du transport collectif et les élus municipaux sur une route remplie d'inconnues. Quelles seront les économies résultant de la fusion? Les usagers doivent-ils s'attendre à des hausses de tarifs? Qu'advient-il de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)? Où trouver de nouvelles sources de financement?

Autant de questions auxquelles M. Perreault a furtivement répondu, se gardant de dévoiler ce qu'il appelle son « plan de match ». Le ministre a néanmoins ouvert la porte à un éventail de possibilités.

### GRANDS ESPOIRS

M. Perreault place de grands espoirs dans la fusion, en tout ou en partie, de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), la Société de transport de la rive sud de Montréal (STRSM) et la Société de transport de Laval (STL). Il espère en effet alléger le fardeau fiscal des contribuables de la région métropolitaine d'une centaine de millions de dollars, donner un second souffle au transport collectif et inciter la société de transport à diversifier ses sources de financement.

**Le moment est venu de simplifier les choses, dit Perreault**

« Le moment est venu de simplifier les choses, a lancé M. Perreault. Si on ne fait rien, on va assister très bientôt à l'étranglement du transport public. »

Dans un premier temps, le ministre Perreault compte s'attaquer aux structures. Le rôle de l'AMT, une créature récente de Québec, sera revu au même titre que celui des sociétés de transport. « Ça va faire partie des discussions. Encore une fois, ce qui me frappe beaucoup dans la région métropolitaine, c'est qu'on corrige des problèmes en rajoutant constamment des structures », a déclaré M. Perreault.

L'AMT, très impopulaire auprès de nombreux élus municipaux, risque de se retrouver au centre de tractations politiques. Déjà, la présidente de la CUM, Vera Danyluk, a indiqué hier que l'agence devrait disparaître si les trois sociétés venaient à fusionner.

Plusieurs élus municipaux de la région métropolitaine partagent cet avis.

La Conférence des maires de la banlieue de Montréal a ainsi suggéré de « limiter les mandats d'exploitation, de même que les immobilisations faites par l'AMT, jusqu'à la conclusion des résultats de l'étude » du ministre Perreault.

« Malgré les attentes, l'AMT n'a pas réalisé la recherche de l'équité pour laquelle elle avait été créée », a fait savoir par voie de communiqué Georges Bossé, porte-parole de la Conférence.

Selon le président du conseil de la STCUM, Yves Ryan, la recherche de cette équité, qui n'aura jamais été atteinte selon lui, devra guider le ministre.

À Laval, le maire Gilles Vaillancourt s'est dit prêt à collaborer avec le ministre Perreault. « Notre objectif n'a pas changé.

« On veut diminuer la facture pour les contribuables et augmenter la performance du service. »

M. Vaillancourt a également remis en question le rôle de l'AMT. « Au lieu d'aider le transport en commun à Laval, elle est presque en train de nous décapiter », a-t-il dit.

Un comité ministériel sera mis sur pied afin d'accélérer le processus de regroupement. Outre M. Perreault, les ministres Bernard Landry (Finances), Rémy Trudel (Affaires municipales) et Jacques Brassard (Transports) participeront aux travaux de ce comité.

Le ministre Perreault espère régler le tout en quelques mois.

## EN BREF

Ottawa a pigé  
2 milliards \$ dans  
les fonds de pension

Le gouvernement fédéral a pigé plus de 2 milliards \$ cette année dans le fonds de retraite de ses employés pour réduire son déficit budgétaire, malgré une importante controverse quant à la légalité de cette action. Selon le quotidien *Ottawa Citizen*, le rapport sur les comptes publics de cette année montre que le gouvernement est allé chercher 2,6 milliards \$ dans le surplus du fonds de retraite. L'année dernière, le fédéral s'était emparé de la même façon d'environ 2,4 milliards \$, un geste qui avait soulevé l'ire de certains syndicats et retraités. Ceux-ci ont depuis uni leurs forces pour contester devant les tribunaux la légalité de l'action gouvernementale. (PC)

Trois morts  
sur les routes

Au moins trois personnes sont mortes sur les routes du Québec en fin de semaine. Le pire accident, qui a fait deux victimes, est survenu sur la route 362, aux limites de La Malbaie et de Saint-Irénée, dans Charlevoix, durant la nuit d'hier. Le conducteur, Richard Rodrigue, 53 ans, de Saint-Georges-de-Beauce, et sa passagère, Carole Rochefort, 40 ans, de Saint-Joseph-de-la-Rive, sont morts sur le coup, après que le conducteur ait perdu la maîtrise de son véhicule. Selon la police, la trop grande vitesse serait en cause dans cet accident. Par ailleurs, une collision frontale a fait une autre victime samedi sur la route 132 à Saint-Michel de Yamaska. Il s'agit d'Aurore Tellier Cartier, 79 ans, de Saint-Robert, qui était passagère à bord du véhicule. (PC)

NOUVELLE-ÉCOSSE  
Le PM en élections  
partielles

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Russell MacLellan, n'aura pas la vie facile lors des élections partielles de demain, dans son comté de Cape Breton. Le taux de chômage endémique et les compressions budgétaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation ont entraîné la grogne des électeurs de ce comté traditionnellement libéral. Les deux rivaux de M. MacLellan, le néo-démocrate Archie MacKinnon et le conservateur Danny Laffin, tenteront de capitaliser sur le bilan négatif du gouvernement précédent. Député libéral du comté de Cape Breton-The Sydneys depuis 18 ans, M. MacLellan a prit la place de John Savage le 12 juillet, après que celui-ci eut démissionné dans un climat de forte tension politique. (PC)

MONTRÉAL  
Les procureurs  
en grève

Les procureurs de la cour municipale de Montréal entreprennent aujourd'hui une grève générale illimitée. Ils assureront toutefois les services essentiels, conformément à la loi. La priorité sera donnée aux causes impliquant des détenus et à celles jugées urgentes, exceptionnelles ou imprévues qui mettraient la santé et la sécurité du public en danger. Les 28 procureurs de la cour municipale, dont sept occasionnels, sont sans contrat de travail depuis le 30 avril 1996. Les pourparlers achoppent jusqu'à maintenant sur la réduction de 6% de leur masse salariale, la permanence qu'ils réclament pour leur sept collègues occasionnels et les vacances. (PC)

## Pauvre Georgina

C'est en convolant en justes noces avant de subir une opération pour changer de sexe que George Scott est passé dans les annales judiciaires canadiennes. George, qui s'appelle maintenant Georgina, était physiquement et légalement un homme au moment de son mariage avec Linda Fraser. Georgina Scott, âgée de 46 ans, a l'intention de modifier son certificat de naissance afin de compléter la transition. Avant son opération, elle travaillait dans un chantier comme opérateur d'équipement lourd. Depuis le grand jour, Mme Scott dit avoir beaucoup de difficulté à réintégrer le chantier de travail, majoritairement masculin. (PC)

Les motards  
sont les  
principaux  
acheteurs  
d'armesLes réserves indiennes  
écoulent des armes, à  
défaut de cigarettes

Privés par les gouvernements du lucratif marché de la contrebande des produits du tabac, des autoch-

tones se sont recyclés en marchands d'armes, avec comme clients principaux les bandes de motards criminels, selon un rapport de la GRC obtenu par la Presse canadienne en vertu de la Loi d'accès à l'information. Le rapport révèle que des armes de combat, des fusils de calibre .38 et des explosifs sont régulièrement achetés par des gangs de motards impliqués dans le trafic de la drogue. Le rapport fait men-

tion d'un gang actif dans l'Ouest de Montréal, de quelques groupes jamaïcains ainsi que des Hell's Angels, décrits comme « l'une des organisations criminelles les plus prospères du pays, avec des divisions en Colombie-Britannique, à Québec et en Nouvelle-Écosse ». « Les armes proviennent essentiellement des États-Unis, mais aussi de certaines ex-républiques soviétiques, selon le rapport publié hier. (PC)



Venez nous voir, on n'est pas « sorteux ».  
On a le goût de jaser.  
Notre adresse est au bas de l'annonce.

Jeter un oeil, comparer, se promener, jaser; voilà le menu que Saturn offre à tous ses clients sans exception. Vraiment rien à voir avec tout le folklore du marchandage et des discours remplis d'air. Si le coeur vous en dit, arrêtez en passant, le temps de goûter à la façon Saturn de faire les choses tout autrement.

Pour faire tout autrement



La Saturn SL1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
208 \$	1000 \$
223 \$	500 \$
238 \$	0 \$

238 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.  
0 \$ comptant ou 15 403 \$†  
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SW1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
228 \$	1000 \$
243 \$	500 \$
258 \$	0 \$

258 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.  
0 \$ comptant ou 16 503 \$†  
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SC1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
217 \$	1000 \$
232 \$	500 \$
247 \$	0 \$

247 \$/mois\*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.  
0 \$ comptant ou 16 873 \$†  
(transport et préparation à la route inclus)



\*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 \$. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Renseignez-vous sur la garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

Saturn Saab Isuzu de Québec  
765, rue Marais  
Québec  
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy  
3330, rue Watt  
Sainte-Foy  
653-1312

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud  
4585, boul. de la Rive-Sud  
Lévis  
835-1888

Saturn Isuzu du Saguenay  
1330, boul. du Royaume  
Chicoutimi  
549-3320

# Les prises de homard diminuent, les pêcheurs préparent un programme d'ensemencement

ACHILLE HUBERT  
Collaboration spéciale

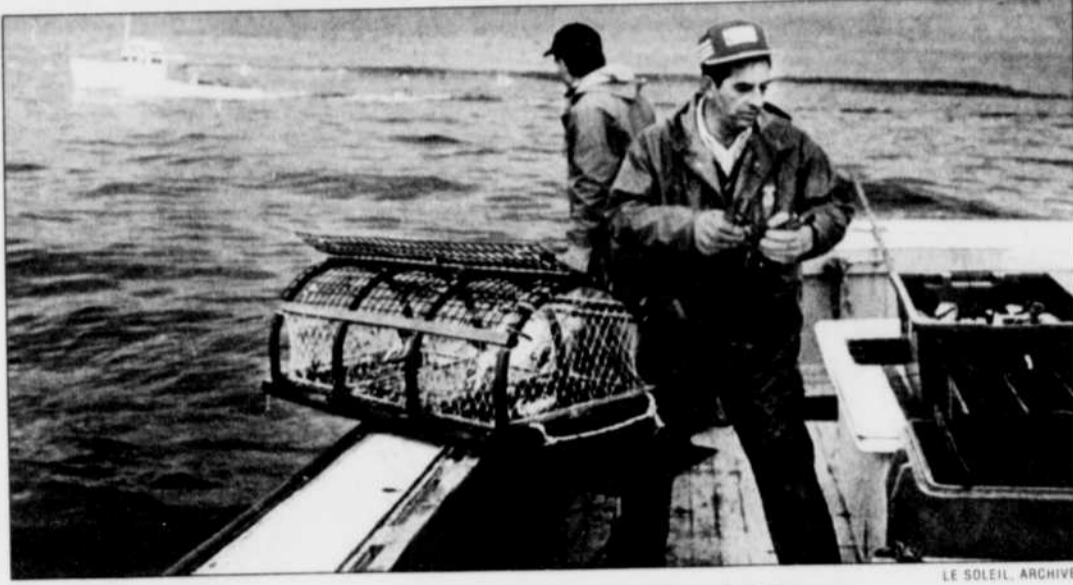
**CAP-AUX-MEULES** — Une quinzaine de chercheurs parmi les meilleurs au monde dans le domaine du homard ont échangé pendant trois jours avec des pêcheurs des Îles.

En plus de faire connaître leurs expériences dans chacun de leurs pays, les scientifiques, venus de l'Angleterre, de l'Irlande, de la Norvège, de la France, des États-Unis, ont encouragé les Madelinots à parfaire leur gestion des stocks de homard tout en introduisant un projet d'ensemencement des fonds marins.

Depuis cinq ans, entre 1992 et 1997, les captures de homard n'ont cessé de décroître tant aux Îles de la Madeleine qu'en Gaspésie et dans les Maritimes. Aux Îles, de 1 700 000 kilos en 1992, les prises ont baissé jusqu'à 1 800 000 kilos en 1997. Ce constat a engendré, selon les propos mêmes du directeur général de l'Association des pêcheurs propriétaires des Îles, Léonard Poirier, « une inquiétude en la demeure ».

La crainte étant le début de la sagesse, l'association des pêcheurs a élaboré un plan de gestion du homard échelonné sur huit années, qui prévoit la mise en place de mesures visant à diminuer l'effort de pêche qui est à son maximum présentement.

Parmi les mesures proposées, on retrouve l'aug-



La plan prévoit la diminution des efforts de pêche.

mentation de la taille du homard commercial et possiblement une diminution du nombre de casiers dévolus à chaque unité de pêche. Par contre, on n'a pas intégré à ce plan de gestion l'établissement d'un quota global et de quotas individuels pour chaque entreprise de pêche.

Selon l'expert-conseil Paul Montreuil, que l'asso-

ciation a retenu comme consultant, l'effort des pêcheurs devrait porter principalement sur la remise à l'eau des femelles adultes, lesquelles sont de grandes productrices d'œufs et, par conséquent, assurent la propagation de l'espèce.

La situation des stocks de homard aux Îles de la Madeleine, même si elle est source d'inquiétudes,

n'est pas aussi catastrophique que celles vécues par les pêcheurs des autres pays. Si aux Îles, « la situation montre des signes avant-coureurs de problèmes », selon M. Montreuil, les mesures de prévention, comme l'ensemencement des fonds, sont de mise et doivent aller de pair avec une gestion serrée des stocks.

L'ensemencement des fonds marins apparaît donc non pas comme une panacée ou une solution miracle visant à redresser des stocks en déclin, mais doit être considéré, selon Léonard Poirier, comme une mesure préventive faisant partie d'un ensemble d'autres mesures de redressement des stocks. Un projet, modeste dans les débuts, sera bientôt mis sur pied aux Îles, visant à semer sur les fonds marins des petits homards qui seraient nés et auraient grandi en éclosure, en espérant qu'ils ne seront pas dévorés par les prédateurs, mais parviendront à maturité.

Un tel projet permettrait de développer aux Îles de la Madeleine une expertise scientifique dans le domaine du homard d'Amérique, tout en assurant un développement durable de cette industrie que M. Poirier considère comme « le moteur économique de l'archipel ».

Aux Îles de la Madeleine, les équipages des quelque 325 unités de pêche créent environ un millier d'emplois chaque printemps, pendant deux mois, sans compter les emplois créés dans la préparation et la transformation du homard.

**N'AYEZ PLUS PEUR DE VOUS  
REGARDER DANS LA GLACE.**



## LE NOUVEL EXPLORER 1998

Contrairement à votre coiffeur, l'Explorer vous fait toujours bien paraître. Grâce à son puissant moteur V6 SOHC de 200 chevaux et son système à 4 roues motrices Control-Trac qui détecte les variations de terrain, vous pouvez vous aventurer avec assurance sur toutes sortes de terrains glissants. Ne devrait-on pas toujours aller où on veut quand on veut ?



Parmi les utilitaires sportifs compacts les plus populaires, les Explorer 2 portes et 4 portes sont ceux qui offrent le plus d'espace intérieur.

**CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD OU MERCURY**



**DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN**

1 800 561-FORD  
www.ford.ca



*La compassion  
sans prescription*

Il y a dans le mot *soigner* quelque chose qui va bien au-delà du diagnostic, de la médication, de la technologie. Il y a cette capacité des infirmières de voir au-delà des symptômes, de comprendre par-delà les mots, de poser plus que des gestes. C'est quelque chose qui marque. Quelque chose qui est unique. Indispensable même. La compassion, ça ne se prescrit pas.

*FIQ*  
FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

*La vocation d'être humain*

## Les profs ontariens maintiennent la pression

TORONTO (PC) — Les enseignants ontariens entament aujourd'hui la deuxième semaine de leur grève, alors que les négociations destinées à mettre fin au débrayage se poursuivaient toujours, hier soir.

Les négociations ont repris hier matin. La veille, un juge de la cour de l'Ontario avait incité les deux parties à mettre fin au conflit qui vaut depuis lundi dernier des vacances forcées à 2,1 millions d'étudiants de niveau primaire et secondaire.

La rencontre entre les représentants du gouvernement ontarien et des syndicats s'est tenue en un endroit secret, et les deux parties se sont donné pour consigne de ne rien dire aux médias. Ni l'une ni l'autre n'a voulu dire hier si des progrès avaient été accomplis.

Le juge James MacPherson, qui a passé 15 heures en cour vendredi et samedi, devait décider aujourd'hui s'il accorderait l'injonction que la province réclame pour obliger les enseignants à rentrer au travail. Mais le magistrat a clairement indiqué qu'il se tiendrait à l'écart du conflit tant que les pourparlers sembleraient fructueux.

Cela signifie que les 126 000 ensei-

gnants de la province passeront au moins une autre journée hors de leurs salles de classe, et que les parents, qui ont eu fort à faire, toute la semaine dernière, pour occuper et faire garder leurs enfants privés de cours, sauront probablement aujourd'hui si les écoles rouvriront leurs portes.

Le conflit a été provoqué par un projet de loi permettant au gouvernement de contrôler plusieurs aspects de l'éducation qui faisaient, depuis des décennies, l'objet de négociations entre les enseignants et les conseils scolaires.

La province veut pouvoir fixer le nombre d'élèves par classe, la durée de l'année scolaire et de la journée d'école, abréger le temps de préparation de cours et permettre à des non-enseignants d'enseigner certaines matières.

Le ministre de l'Éducation, Dave Johnson, soutient que ces changements sont requis pour rehausser la qualité de l'éducation, mais les syndicats soutiennent que ce n'est rien d'autre qu'une manoeuvre du gouvernement pour attaquer leurs droits de négociation et couper encore plus le budget du système d'éducation.

## SOIRÉE DE LA TRIBUNE DE LA PRESSE



Preston Manning en compagnie de son « clone » de la Royal Canadian Air Farce, Don Ferguson.

## La politique du rire

### Charest démissionne, Manning et McDonough ont une aventure et Duceppe s'initie au « Net »

■ OTTAWA (PC) — Des centaines de journalistes ont entendu samedi soir Jean Charest annoncer qu'il quittait la politique. Invoquant ses responsabilités croissantes, le chef du Parti conservateur a expliqué qu'il avait à s'occuper de sa « jeune progéniture », leur faire la lecture, apaiser leurs chicanes, essayer leurs pleurs, remonter leurs fermetures éclair...

« Et puis, à part le caucus, j'ai aussi des enfants », a ajouté M. Charest, déclenchant un immense éclat de rire dans l'assistance.

M. Charest était l'un des invités de la traditionnelle soirée de la Tribune de la presse, événement annuel au cours duquel les chefs de partis fédéraux se transforment en « stand-up comics » devant les journalistes, le temps de blaguer sur leurs faits et gestes de l'année écoulée et de se moquer les uns des autres.

Quelques minutes avant la « révélation » de Jean Charest, les journalistes avaient eu droit à une autre « primeur »: Alexa McDonough et Preston Manning ont une aventure.

« Je lui ai dit dès le début de notre relation que je ne le ferais pas à Stornoway, a lancé le leader néo-démocrate. J'ai mes principes, tout de même. »

M. Manning avait promis au cours de la dernière campagne électorale qu'il ne vivrait pas à Stornoway, résidence officielle du leader de l'opposition à Ottawa, mais il a par la suite changé d'avis. Cela lui a valu de devenir l'un des sujets de prédilection des politiciens au cours de la soirée, y compris celui de Gilles Duceppe. Celui-ci s'est aussi moqué des autres leaders fédéraux, y compris de lui-même et du fameux « bonnet de bain », qui a fourni, a-t-il admis, ample matière aux humoristes.

Le premier ministre Jean Chrétien en a fait rigoler plusieurs de bon coeur quand il s'en est pris aux autres chefs et à des collègues libéraux.

« Regardez Preston Manning. Il pense que le changement climatique, c'est ce qui se produit quand le climatiseur brise à Stornoway. Et il y a Gilles Duceppe, qui pense que le Net (Internet), c'est ce qu'on se met sur la tête quand on visite une fromagerie. »

M. Chrétien s'est également moqué de son ministre des Finances, Paul Martin, généralement perçu comme le plus sérieux candidat à la direction du Parti libéral. M. Martin a d'ailleurs été la cible de nombreuses plaisanteries tout au long de la soirée.

« Pat Carney veut être Glen Clark. Glen Clark veut être Brian Tobin. Brian Tobin veut être Frank McKenna. Frank McKenna veut être Paul Martin. Et Paul Martin... Paul, qu'est-ce que tu veux être, déjà? », a lancé M. Chrétien.

Preston Manning a pour sa part dévoilé aux journalistes le secret de son apparent don d'ubiquité pendant la dernière campagne: un clone de lui-même, en chair et en os... Le clone était en réalité le comédien Don Ferguson de l'émission humoristique « Royal Air Farce », de la CBC, habillé exactement comme M. Manning.

Bienvenue  
au  
bel âge!

**15%**

Aujourd'hui  
et demain,  
les 3 et 4 novembre  
les 60 ans et plus\*  
profitent d'un escompte  
additionnel de

sur toute la marchandise\*\*

Et avec tout achat de 100 \$ et plus, obtenez un repas gratuit.

\* Preuve d'âge requise.  
\*\* À l'exception des cosmétiques et des fragrances.

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

**INNOVE**

Procurez  
VOUS  
**UN PORTIQUE**  
Maintenant offert en  
toit rigide transparent

**Concept unique**

Structure ovale pour  
abri double offerte

**ACHETEZ DIRECTEMENT  
DU FABRICANT**

Ancrages permanents gratuits

**ACHETEZ MAINTENANT  
ET NE PAYEZ QU'AU PRINTEMPS 1998**

Estimation  
**GRATUITE**

**N'achetez pas sans nous consulter!**

2 points de vente pour vous servir

Montmagny  
435, boul. Toché Est  
248-7844  
1-800-463-5889  
Québec  
900, boul.  
Pierre-Bertrand Sud  
local 160, Vanier  
686-0550  
1-800-736-0906

**TOILES S.C.**

**URGENT ANAPHARM**

**● VOLONTAIRES  
● DEMANDÉS!** DISPONIBLES EN TOUT TEMPS.

**■ RECHERCHÉ:**

- Volontaires de sexe masculin, âgés entre 18 et 45 ans, en bonne santé, de poids normal, ne fumant pas, ne prenant pas de médicament et ne souffrant pas de maladie.

**■ COMPENSATION:**

- Montant variant entre 500 \$ et 1500 \$
- Volontaires disponibles désirant participer, SVP contactez:

Anapharm Inc.  
Téléphone: (418) 527-3476 #1

Veuillez laisser un message complet dans la boîte vocale.



La réaction de Jean Chrétien au discours de Manning.

**LES 5 JOURS WEBSTER**

**Complètement  
grelots**

Du 5 au 9 novembre  
seulement

**RABAIS  
JUSQU'À 50%**  
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

- MISES DE CÔTÉ ACCEPTÉES
- CERTIFICAT-CADEAU DE RESTAURATION (remis lors d'un achat minimum)

Place de la Cité Sainte-Foy / 656-9657  
Galerias de la Capitale Québec / 627-8278  
Galerias Charlesbourg Charlesbourg / 622-1075  
Carrefour Charlesbourg Charlesbourg / 626-2141

Place d'Ornière Neuchâtel / 843-1710  
Place des Quatre Bourgeois Sainte-Foy / 659-1555  
Galerias Chagnon Lévis / 835-3756

**Bijouterie Webster**

ALORS PROFITEZ DU MEILLEUR CHOIX!

**Affaires au coeur du Vieux-Québec**

**Programme corporatif**  
19 octobre 1997 au 30 avril 1998

A partir de **85\$\*** par chambre, par nuit

- Entièrement rénové
- Chambre de catégorie supérieure
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Journal du matin livré à la chambre
- Appels locaux sans frais
- Piscine intérieure/club santé
- Restaurant fine cuisine à « La Table du Manoir »
- Resto-bistro « Le Saint-James »
- 7 salles de réunions pour des groupes jusqu'à 200 personnes

**HÔTEL Manoir Victoria**

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4R8  
Tel.: (418) 692-1030 Télec.: (418) 692-3822  
www.qbc.cbc.net/manoir manoir@qbc.cbc.net

**Tarif forfait réuniion à partir de 59\$ par personne, par jour**

1-800-463-6283

# DEPUIS QUE SON PÈRE CONDUIT UNE SUNFIRE 4 PORTES, MARTIN EST UN GARÇON TRÈS POPULAIRE.



Tous les jours à la fin des classes, chacun use de ses charmes pour avoir le privilège d'obtenir une place dans la spacieuse Sunfire quatre portes du père de Martin. Et Martin commence à y prendre goût.

- Plus puissante que la Civic - Coffre arrière plus grand que celui de la Corolla
- Plus d'équipement de sécurité que la Neon - Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée - Protection antidécharge de la batterie. - Traction asservie
- Sacs gonflables, côtés conducteur et passager - Radiocassette AM-FM stéréo.



C'EST PAS JUSTE UNE 4 PORTES, C'EST UNE SUNFIRE 4 PORTES.



LA PASSION DE CONDUIRE



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.  
\*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. Location pour fins personnelles seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de A: 300 \$ ou B: 325 \$ exigés à la livraison. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de B.C du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. \*\*Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



# Pendant la saison des amours on vous prend par les sentiments



**MAXIMA GXE 1998**

Moteur V6 3,0 litres de 190 ch • Groupe électrique  
Climatiseur sans CFC  
Télécommande de déverrouillage/verrouillage  
des portes avec antivol  
Radiocassette AM/FM avec lecteur DC, 100 watts  
Transmission automatique à 4 rapports

**398\$** par mois  
location 24 mois  
acompte 2 495 \$



**ALTIMA GXE 1998**

Moteur 2,4 litres de 150 ch  
Transmission automatique à 4 rapports  
Groupe électrique • Banquette arrière rabattable 60/40  
Climatiseur sans CFC

**298\$** par mois  
location 36 mois  
acompte 995 \$



**SENTRA XE 1998\***

Climatiseur sans CFC  
Radiocassette AM/FM 4 haut-parleurs  
Direction assistée  
Banquette arrière rabattable 60/40

**228\$** par mois  
location 36 mois  
acompte 995 \$



**PATHFINDER CHILKOOT TRAIL 1998**

Climatiseur sans CFC  
Radiocassette AM/FM avec lecteur DC, 100 watts  
Groupe électrique  
Télécommande de déverrouillage/verrouillage  
des portes avec antivol  
Différentiel autobloquant

**398\$** par mois  
location 24 mois  
acompte 1 995 \$

Votre *très* affectueux  
concessionnaire



www.nissancanada.com  
1 800 387-0122



Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Location de 36 mois basée sur un taux de 6,8 % pour l'Altima et 5,8 % pour la Sentra, et 24 mois basée sur un taux de 6,8 % pour la Maxima et le Pathfinder Chilkoot Trail. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Acompte ou échange équivalent de 995 \$ pour l'Altima et la Sentra, et de 1 995 \$ pour le Pathfinder et 2 495 \$ pour la Maxima. Transport et préparation inclus pour la Sentra, 936,50 \$ pour l'Altima et 966,50 \$ pour la Maxima et le Pathfinder. Premier versement et dépôt de garantie de 350 \$ pour l'Altima et la Sentra, et 475 \$ pour la Maxima et le Pathfinder requis à la livraison. Les valeurs garanties sont de 9 696,42 \$ pour la Sentra, 13 533,44 \$ pour l'Altima, 20 636,88 \$ pour la Maxima et 24 504,64 \$ pour le Pathfinder. Limite de 60 000 km pour l'Altima et la Sentra, et de 40 000 km pour la Maxima et le Pathfinder. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Sur approbation du crédit par NCFI. \*Le modèle illustré diffère du modèle offert.

# LE MONDE

## Jiang suscite l'espoir à Pékin

### 700 manifestants conspuent le président de la Chine à Los Angeles

■ (AFP, AP) — Le président chinois Jiang Zemin, en prononçant pour la première fois, samedi, à Harvard, le mot d'«erreurs» au sujet du régime chinois lors de la répression des manifestations de Tiananmen, a relancé l'espoir d'une réhabilitation des victimes, plus de huit ans après la tragédie.

«Il va sans dire que naturellement nous pouvons avoir des défauts et pouvons même faire des erreurs», a déclaré Jiang Zemin devant les étudiants de la prestigieuse université américaine, en réponse à une question lui demandant pourquoi le régime chinois n'avait pas utilisé de moyens pacifiques, en juin 1989.

De l'avis de diplomates occidentaux en poste à Pékin, la petite phrase de Jiang Zemin apparaît comme une grande première dans la bouche d'un dirigeant chinois. «Le mot 'erreur' est nouveau. Les dirigeants chinois ne l'emploient que pour désigner une période très révolue, mais jamais à propos de Tiananmen», estime l'un d'entre eux.

Selon la ligne officielle établie dès juin 1989 par le patriarche Deng Xiaoping, dans un discours remerciant l'armée pour son intervention, les manifestants de Tiananmen sont des contre-révolutionnaires qui ont tenté de renverser le régime.

La répression des manifestants pacifiques a laissé des centaines, voire des milliers de morts dans les rues de Pékin et s'est poursuivie pendant plusieurs mois par des dizaines de milliers de procès expéditifs et de condamnations à mort dans tout le pays.

#### LIGNE DE PARTI ADOUCIE

L'attitude adoptée par Jiang Zemin lui-même à l'époque est sujette à inter-

rogations. S'il répète qu'il n'était alors que secrétaire du parti à Shanghai, laissant ainsi l'essentiel de la responsabilité sur les épaules du premier ministre Li Peng, d'aucuns affirment que sa carrière nationale avait déjà débuté à Pékin, avant sa nomination officielle comme secrétaire général du parti.

Depuis la mort de Deng Xiaoping, le 19 février, la ligne du parti n'a pas changé et a même été réaffirmée, mercredi, à Washington, par Jiang Zemin: le gouvernement chinois «a dû prendre les mesures nécessaires» pour faire cesser des manifestations qui «perturbaient gravement la stabilité sociale», a-t-il déclaré lors de sa conférence de presse commune avec Bill Clinton.

Le massacre de Tiananmen avait provoqué une forte détérioration des liens entre la Chine et les États-Unis.

«La petite phrase d'Harvard apporte plus de questions que de réponses», souligne un diplomate. «S'il ne s'agit

pas d'une gaffe sous la pression des manifestants américains, Jiang Zemin a peut-être voulu prendre date vis-à-vis de la hiérarchie au pouvoir à Pékin», relève-t-il.

#### Il admet les «erreurs» de la Chine lors du massacre de place Tiananmen, en 1989

«Dans la politique chinoise, où les hautes instances arrêtent la ligne qui doit être répétée par la propagande officielle, le grand homme d'État est celui qui parvient à faire évoluer les choses en s'éloignant de la ligne du parti», dit le diplomate, citant en exemple Mao Zedong et Deng Xiaoping.

#### FORCE ET FAIBLESSE

Si c'est le cas, «le président chinois a pu vouloir imprimer sa marque sur la ligne du parti sans que cela s'inscrive immédiatement dans un long pro-

cessus de réhabilitation. C'est peut-être plus le symptôme qu'il est en position de force qu'un aveu de faiblesse», selon lui.

Entre-temps, plus de 700 manifestants ont protesté à Los Angeles, hier, contre les violations des droits de l'homme en Chine et la politique menée par ce pays à l'égard du Tibet et de Taiwan, alors que Jiang Zemin rencontrait le gouverneur Pete Wilson et des personnalités locales.

Lors du dernier jour de sa visite aux États-Unis, le président chinois a prononcé un discours — sans faire référence à ces manifestations — lors d'un repas organisé à Beverly Hills en présence d'hommes d'affaires et de responsables politiques.

S'exprimant d'abord en chinois puis en anglais, Jiang Zemin a déclaré que les efforts pour améliorer les relations entre la Chine et les États-Unis ne devraient pas être bloqués par «des différences qui ne peuvent pas disparaître actuellement».

## La saison des tornades est en cours



Les balcons du condominium Diamond Head, à New Smyrna Beach, en Floride, avaient cette allure, hier, après le passage d'une tornade qui a sérieusement endommagé l'édifice et blessé des douzaines de résidents. Des fenêtres, meubles et effets personnels ont été soufflés hors des logements. Par ailleurs, les habitants des îles américaines de Guam et des Mariannes, dans le Pacifique, se préparaient, hier, à l'arrivée dans la journée de Keith, un typhon d'une violence exceptionnelle accompagné de vents soufflant en rafales à 350 km/h. La défense civile de Guam a demandé aux habitants, qui ont fait provision de bougies, lampes de poche et conserves, de se réfugier dans les écoles. Selon les services météo, Keith pourrait être aussi dévastateur que les typhons Karen et Pamela, qui avaient fait d'importants dégâts et des victimes à Guam en 1962 et 1976. Entre-temps, 30 personnes étaient portées disparues après le passage d'un cyclone sur le petit atoll de Manihiki, aux îles Cook, dans le Pacifique Sud. Les disparus semblent avoir été emportés par un mini-raz de marée.

## Chypriotes turcs et grecs se tirent dessus

■ NICOSIE (d'après AFP) — Des militaires chypriotes turcs et grecs ont échangé des coups de feu, hier soir, de part et d'autre de la «ligne verte» qui divise en deux la capitale de l'île, Nicosie, a annoncé, aujourd'hui, une source militaire turque, précisant qu'il n'y avait pas eu de victimes dans son camp.

Les services de sécurité dans la partie chypriote-grecque n'ont pas été en mesure de confirmer l'incident ni de faire de commentaires. Au quartier général de la police chypriote-grecque, on déclarait ne pas être au courant d'un tel incident.

«Un soldat chypriote-grec s'est approché de la partie turque, malgré les avertissements des militaires chypriotes-turcs, vers 22H00 locales», a indiqué une source militaire turque.

«Les militaires chypriotes-turcs ont ouvert le feu, provoquant la riposte des militaires chypriotes-grecs. À notre connaissance, il n'y a pas eu de victimes», a précisé la même source.

L'incident intervient en pleine escalade entre les deux parties de l'île méditerranéenne, tandis que des navires turcs et grecs procèdent à des manoeuvres à proximité de Chypre.

Les tirs ont été entendus dans la majeure partie du secteur turc de l'île,

provoquant la panique parmi la population, ont affirmé des témoins, ajoutant que des unités turques et chypriotes-turques ont pris des mesures de sécurité complémentaires.

L'agence chypriote-turque TAK avait annoncé l'arrivée, hier, dans deux ports du Nord de Chypre de neuf bâtiments de guerre turcs, participant à des manoeuvres qui se déroulent depuis samedi en mer Égée, pour «une visite de solidarité avec les Chypriotes turcs».

Des manoeuvres aéro-navales des forces armées turques, ont commencé, samedi matin, dans les eaux internationales de l'Égée, en Méditerranée et dans l'espace aérien international, sous le nom de code «Détermination-97». Elles doivent durer huit jours et mobilisent 24 avions de combats F-16, quatre F-4, trois sous-marins et quatre frégates. L'armée grecque prévoit également des manoeuvres.

## Suicide collectif dans un réseau pédophile: 2 morts

SYDNEY, Australie (d'après AFP) — Deux hommes sont morts et un troisième est dans un état critique à la suite d'un suicide collectif, consécutif à leur mise en examen pour pédophilie.

Selon la police, qui s'est refusée à communiquer leur identité dans l'état actuel de l'enquête, les trois hommes originaires d'Armidale (Nouvelle Galles du Sud) étaient accusés d'être membres d'un réseau pédophile et faisaient l'objet d'une enquête du service de protection des mineurs.

Ils ont été retrouvés dans une voiture stationnée dans un lieu désert au Nord de Brisbane et le survivant a été évacué en hélicoptère vers un hôpital, dans un état critique.

Des sources policières ont indiqué que les deux hommes morts étaient un ouvrier de 33 ans, inculpé la semaine dernière d'agression sexuelle sur un jeune garçon, et un homme de 26 ans

recherché pour des faits similaires. Le survivant, âgé de 34 ans, est un fonctionnaire des services de santé inculpé à six reprises d'atteintes sexuelles sur des enfants de 10 à 16 ans.

Les trois hommes devaient comparaître devant un tribunal, le mois prochain.

Une commission d'enquête avait ordonné, l'été dernier, que le casier judiciaire de tous les fonctionnaires des services de santé australiens soit vérifié par la police. 50 000 personnes ont ainsi fait l'objet de contrôles et certains de ceux qui avaient été condamnés ont été révoqués.

Ces suicides sont les derniers en date d'une série touchant des Australiens accusés ou soupçonnés d'atteintes sexuelles sur des enfants. Parmi les personnes qui se sont donné la mort figurent notamment un juge et un ancien directeur d'école.

## Les routiers français installent des barrages partout

■ PARIS (d'après AFP) — Les routiers français ont mis en place, hier soir, des barrages routiers un peu partout dans le pays, notamment aux frontières, à la suite de l'échec des négociations avec le patronat pour obtenir de meilleures conditions de travail et de salaire.

À partir de 22 heures locales, ultimatum fixé il y a un mois, les routiers ont entrepris de barrer de nombreux points stratégiques de circulation.

À l'un de ces barrages toutefois, celui établi au péage autoroutier de Biarritz, à la frontière espagnole, une centaine de policiers sont intervenus pour dégager le passage, que les routiers bloquaient depuis deux heures, et rétablir la libre circulation.

En revanche, plusieurs ports assurant les liaisons avec la Grande-Bretagne étaient bloqués. À Calais (Nord), devant le terminal des navires assurant la traversée de la Manche, un barrage constitué de herbes, de pneus et d'un camion bloquait le terminal, empêchant l'entrée et la sortie du trafic fret sans gêner, pour le moment, le trafic voyageurs.

Au Havre (Nord), une dizaine de

chauffeurs routiers se sont postés au rond-point qui commande l'accès au terminal de Grande-Bretagne. Les routiers contrôlent également l'accès à plusieurs ponts importants de la région, dont ceux de Normandie et de Tancarville.

À la frontière avec l'Allemagne, un barrage filtrant à Strasbourg (Est), juste avant le Pont de l'Europe sur le Rhin, bloquait le passage des poids-lourds.

À l'intérieur de l'Hexagone, les dépôts pétroliers ou les zones industrielles étaient particulièrement visés de même que des accès de grands axes routiers et des péages.

Des barrages se mettaient également en place en divers endroits du Sud-Est de la France.

Dans le Nord, une vingtaine de grévistes bloquaient le passage aux poids-lourds près de l'aéroport de Lille-Lesquin, à proximité de l'autoroute A1 Paris-Lille.

D'autres barrages ont été installés ou doivent l'être en Normandie (Nord-Ouest), et dans l'Est, près de Nancy et de Besançon.

Le gouvernement n'a pas réussi à éviter l'épreuve de force des routiers, malgré l'appel lancé, samedi, par le premier ministre Lionel Jospin aux négociateurs patronaux et syndicaux

qui avaient tenté tout au long de la semaine de trouver un accord.

Une «déclaration commune», élaborée lors d'une ultime séance marathon, dans la nuit de samedi à hier, entre les petites entreprises et les syndicats a été rejetée par la base, qui estimait l'accord sans grande valeur puisque non souscrit par la principale centrale patronale.

On notait également un désaccord syndical, la CFDT, proche du gouvernement socialiste, ayant lancé un appel en faveur d'un report de l'ultimatum au 12 novembre, tandis que les autres syndicats appelaient les routiers à cesser dès dimanche soir.

## ÉTATS-UNIS

## TWA: un accident

La Sûreté fédérale américaine (FBI) va annoncer, ce mois-ci, la clôture de l'enquête sur l'explosion du Boeing 747 de la TWA qui a fait 230 morts, en juillet 1996, abandonnant ainsi la piste terroriste, a affirmé, hier, le quotidien *New York Post*. Après plus d'un an d'enquête aux États-Unis et à l'étranger, pour un coût d'au moins 15 millions \$, le FBI n'a trouvé aucun élément étayant une hypothèse terroriste pour expliquer la catastrophe, a assuré le journal. Aucun agent de permanence au FBI dimanche n'était en mesure de commenter ces informations. Plus de quatorze mois après l'explosion vdu vol 800 de TWA, les enquêteurs disent toujours examiner les trois hypothèses de départ — une bombe, un missile ou un accident — tout en privilégiant cette dernière. (AFP)

## Baïonnette policière

Des armes de guerre équipent la police américaine. Les policiers de 23 États ont hérité de baïonnettes provenant des surplus militaires, suscitant les protestations des défenseurs des droits civiques. Entre le 1er octobre 1996 et le 30 septembre 1997, plus de 6400 baïonnettes ont été distribuées aux forces de l'ordre, selon les statistiques de l'Agence fédérale de la logistique de la Défense. Les policiers de Caroline du Nord, du Connecticut et de l'Indiana en ont reçu le plus grand nombre. L'utilisation de ces armes de guerre dans le maintien de l'ordre a fait bondir les défenseurs des droits de l'homme. « Nous ne pouvons imaginer aucune circonstance dans laquelle il serait justifié pour une police locale de poser une baïonnette sur le bout d'un fusil », explique John Crew, avocat de l'Union des libertés civiles. Conscient de ces risques, le Département de police de Los Angeles a décidé de rendre à l'armée les 42 baïonnettes qu'il avait perçues. Les équipements militaires devaient servir au départ dans la lutte contre la drogue, mais ce motif a été abandonné l'an dernier. (AP)

## Diabète à la hausse

En augmentation constante aux États-Unis, le nombre de diabétiques atteint des proportions inégalées, en raison principalement de mauvaises habitudes alimentaires, vient de confirmer une enquête officielle rendue publique la semaine dernière. Plus de 10 millions d'Américains souffrent du diabète. Ils étaient six fois moins en 1958, et ils risquent d'être deux fois plus nombreux en 2025, selon l'étude du Centre de contrôle et de prévention sanitaire (CDC). À l'échelle mondiale, le nombre de diabétiques pourrait passer de 125 millions à 250 millions dans le même temps, selon l'Organisation mondiale de la Santé. L'excès de nourriture est le principal facteur explicatif, mais il n'est pas le seul. « La population grossit, devient sédentaire, et aussi plus âgée », note le docteur Frank Vinicor, chargé du diabète au CDC. « Si on réunit ces facteurs, on voit apparaître une épidémie chronique ». (AP)

## BRÉSIL

## 247 jeunes tués

Au cours des neuf premiers mois de cette année, 247 enfants et adolescents ont été assassinés dans la ville de Sao Paulo. Élaboré par le Groupe spécial d'enquêtes sur les crimes contre l'enfant et l'adolescent du Département d'homicides et protection à la personne (-DHPP), le rapport montre que toutes les victimes étaient soupçonnées de participation à des attaques à main armée ayant entraîné la mort, d'homicides et de lésions corporelles graves. La plupart des victimes consommaient du crack et de la cocaïne. Beaucoup ont été éliminées par des trafiquants ou au cours de disputes pour le partage de la drogue et des produits volés. (AFP)

## Échec à la fusée

Le lancement de la première fusée spatiale brésilienne s'est soldé, hier, par un échec. Le lanceur, victime d'un problème de moteur, a été détruit peu après son décollage sur le pas de tir d'Alcantara, sur la côte Nord-Est du pays, a annoncé le ministère brésilien de l'Aéronautique. Le centre de contrôle a décidé de la destruction de l'engin alors qu'il avait atteint une altitude de 3300 mètres en 65 secondes. Les débris de la fusée sont tombés dans l'océan Atlantique, à deux kilomètres au large des côtes. Selon un porte-parole du ministère, ce tir a dû être avorté en raison de l'avarie de l'un des quatre moteurs, dont la cause n'a pas été déterminée. (AP)

## ITALIE



## Arrivée de 796 immigrés clandestins

Sept cent quatre-vingt seize immigrés clandestins ont débarqué, hier, dans le port italien de Santa Maria di Leuca (Sud-Est) à bord du navire libanais « Hussan ». La plupart sont des Turcs d'origine kurde, mais il y a également des Pakistanais et des Égyptiens. Trois membres d'équipage ont été arrêtés pour avoir « encouragé l'immigration clandestine ». (AFP)

## Panne d'extincteur

Une panne du système d'extinction automatique est responsable de la mort de 11 personnes, vendredi, dans une clinique de Milan. Dix patients et une infirmière se trouvaient dans la chambre hyperbare de la clinique Galeazzi lorsque le feu a éclaté. Une personne a essayé de faire fonctionner le système d'extinction automatique, mais sans succès. Les enquêteurs ont établi que le système d'extinction était vide au moment de l'accident. Le réservoir d'air comprimé nécessaire pour propulser l'eau dans la salle était également fermé. Le système avait pourtant été vérifié en mai. Les enquêteurs n'ont pas encore déterminé la cause de l'accident. (AP)

par les trafiquants « héroïne du désert », qui est responsable de cette maladie. (AFP)

## PORTUGAL

## Pluies diluviennes

La tempête qui a fait au moins 18 morts vendredi dans l'archipel des Açores a atteint samedi soir la côte portugaise. Des pluies diluviennes sont tombées sur le centre et le Sud du pays, provoquant de nombreuses inondations. Le centre de Setubal, à 40 km au Sud de Lisbonne, était recouvert d'un mètre d'eau. À Lisbonne, le toit de l'hôpital San Jose s'est effondré sous le poids des chutes d'eau. Deux personnes ont été légèrement blessées. (AP)

## ÉGYPTE

## Épidémie de tétanos

Dans le Nord de l'Égypte, une cinquantaine d'héroïnomanes ont trouvé la mort, en raison d'une épidémie de tétanos, a annoncé, hier, l'hôpital de virologie à Alexandrie. « Depuis juillet, notre établissement a accueilli 114 héroïnomanes atteints du tétanos et la moitié d'entre eux sont morts », a déclaré à la direction de l'hôpital. Selon lui, c'est un stock d'héroïne coupée avec de la poudre d'os humain, appelée

## FRANCE

## Le bidet se meurt

Tradition française, le bidet est devenu au fil des ans une espèce en voie de disparition et cet accessoire victime de la généralisation des douches ne trouve plus sa place dans des logements de plus en plus exigu. Invention typiquement française datant des conquêtes napoléoniennes pour laver les parties les plus intimes de l'anatomie, le bidet a vu ses ventes divisées par six en l'espace de 20 ans. (AFP)

L'INGÉNIERIE  
ET LE DESIGN EXCEPTIONNELS,  
ÇA SE REMARQUE.



Dodge Viper 1997



Plymouth Prowler 1997

LES GENS ET LE SERVICE  
EXCEPTIONNELS, ÇA SE DÉMARQUE.

1. Techniciens formés par Chrysler. Ceux qui connaissent le mieux votre Chrysler!
2. Pièces de rechange Mopar. Les seules pièces approuvées par les ingénieurs de Chrysler!



3. Service et commodité. Nous savons que votre temps est précieux!
4. Attention et courtoisie. Nous prenons le temps de vous écouter et de comprendre vos besoins!
5. Prix concurrentiels. Le Service cinq étoiles Chrysler à un bas prix de tous les jours!

Même dans les vérifications les plus minimes, le Service cinq étoiles peut faire toute la différence quand il s'agit d'assurer le rendement optimal de votre véhicule Chrysler pour l'hiver. Car personne ne connaît mieux votre véhicule Chrysler que les techniciens cinq étoiles Chrysler. D'ailleurs, lorsqu'il est question de service attentionné, de convenance et de prix concurrentiels, personne ne prend mieux soin de vous. Prenez rendez-vous maintenant et constatez par vous-même pourquoi le Service cinq étoiles se démarque autant.

Vidange d'huile et  
remplacement du filtre

19<sup>99</sup>\$\*

Taxes en sus

Comprend :

- jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Premium Mopar;
- un filtre à huile Mopar;
- une inspection en 15 points;
- une vérification du niveau de tous les liquides.

Garantie «Prêt à l'heure promise... ou rien à débours!»<sup>1</sup>

Inspection  
tranquillité d'esprit

19<sup>99</sup>\$\*

Taxes en sus

À l'achat d'un service de vidange d'huile et de remplacement du filtre, nos techniciens effectueront ce qui suit :

- une vérification du système de refroidissement;
- une vérification de la batterie;
- une permutation des quatre pneus.

\*Offre en vigueur jusqu'au 30 décembre 1997. Applicable à la plupart des véhicules de Chrysler Canada. <sup>1</sup> Renseignez-vous pour connaître les détails.

SERVICE CINQ ÉTOILES  
CHRYSLER



DES GENS EXCEPTIONNELS.  
UN SERVICE EXCEPTIONNEL.  
SEULEMENT LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION

